



La *Société du Samedi* d'Angélique de Charrière de Bavois : étude de la sociabilité lausannoise d'après le fonds Grenier conservé aux Archives de la Ville de Lausanne

Giulia Manfrina

Lumières.Lausanne | *Travail de séminaire Master*

Prof. Béla Kapossy, Ass. Béatrice Lovis

Octobre 2014

Pour citer cet article :

Giulia Manfrina, « La *Société du Samedi* d'Angélique de Charrière de Bavois : étude de la sociabilité lausannoise d'après le fonds Grenier conservé aux Archives de la Ville de Lausanne », *Travail de séminaire Master en Histoire moderne*, sous la direction de Béla Kapossy et Béatrice Lovis, Lausanne : Lumières.Lausanne, octobre 2014, url : <http://lumières.unil.ch/fiches/biblio/5827/>.

© Université de Lausanne. Tous droits réservés pour tous pays.

Toute reproduction de ce document, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en Suisse. Son stockage dans une base de données autre que Lumières.Lausanne est strictement interdit.

La *Société du Samedi* d'Angélique de Charrière de Bavois : étude de la sociabilité lausannoise d'après le fonds Grenier conservé aux Archives de la Ville de Lausanne

Giulia Manfrina

Le XVIII^e siècle en Europe est le siècle de la sociabilité par excellence. Marquée par le modèle culturel français, cette sociabilité se manifeste par la multiplication des salons, cercles, assemblées, cafés et sociétés dans lesquels les beaux esprits de la bourgeoisie et de la noblesse se rencontrent. Cette pratique culturelle, mélange entre le divertissement et la vie littéraire, est fréquente et l'on assiste alors à un échange continu d'idées et de savoirs dans des contextes féconds¹. La ville de Lausanne du siècle des Lumières, comme le reste de l'Europe, se caractérise par cette vie mondaine qui régit les relations entre les élites cultivées. « La sociabilité était à la fois un plaisir et un devoir », comme l'affirment William et Clara de Sévery dans leur ouvrage sur *La vie de société dans le Pays de Vaud*². On se réunit sans cesse pour « causer », jouer, danser, souper, jouer des pièces de théâtre, réciter des poésies et participer à toutes sortes d'amusements. Les étrangers sont très nombreux dans la petite ville sur les bords du Léman et on leur réserve souvent une place d'honneur dans cette vie de société.

Nous allons ici nous intéresser aux sociétés mondaines, qui ont un but plus récréatif que savant, et qui se caractérisent par leurs activités culturelles, comme la mise en scène de pièces de théâtre, l'organisation de concerts, de bals ou encore la composition de vers et de chansons. L'étude la plus complète sur le sujet en Pays de Vaud reste aujourd'hui encore celle, déjà citée, de William et Clara de Sévery (1911-1912) qui a contribué à mettre en évidence et à valoriser un précieux fonds appartenant à la famille des auteurs, le fonds Charrière de Sévery. Toutefois, il existe un autre fonds qui mérite d'être étudié en détail et qui fournit de précieuses informations sur cet aspect de la vie lausannoise, à savoir le fonds de la famille Grenier, conservé aux Archives de la Ville de Lausanne. Les documents qui ont attiré notre attention sont classés dans la section des archives ayant appartenu à la famille Deyverdun (carton 18). Les manuscrits qui nous intéressent plus particulièrement appartenaient à Jacques-Georges Deyverdun, l'ami d'Edward Gibbon, chez qui l'historien anglais logea lors de son dernier séjour à Lausanne. Reconstituer le réseau social de Deyverdun signifie, par conséquent, donner un aperçu des fréquentations de Gibbon à Lausanne et plus précisément pendant la période de son troisième et dernier séjour, entre 1783 et 1793.

¹ François ROSSET, « La vie littéraire et intellectuelle en pays romand au XVIII^e siècle », in Roger Francillon (dir.), *Histoire de la littérature en Suisse romande. I. Du Moyen Age à 1815*, Lausanne : Payot, 1996, p. 193-223.

² Clara et William DE SEVERY, *La vie de société dans le Pays de Vaud à la fin du dix-huitième siècle : Salomon et Catherine de Charrière de Sévery et leurs amis*, Lausanne : Georges Bridel, 1911, vol. 1, p. 209.

Ce travail écrit est complété par l'inventaire du fonds Grenier (AVL P 224, carton 18, enveloppe 12), rédigé par nos soins³. Le but est de mettre en lumière une partie des documents répertoriés : ceux qui, dans ce travail, peuvent être attribués à la *Société du Samedi* de Madame de Charrière de Bavois. Ce sujet nous permettra d'analyser les pratiques, les rituels et la production littéraire de ce qui a probablement été le plus important salon littéraire et mondain à Lausanne au XVIII^e siècle. Les questions soulevées par ces sources sont nombreuses : comment le salon de Mme de Charrière s'insère-t-il dans la sociabilité lausannoise ? Quel rôle peut-on attribuer à la femme dans ces assemblées ? Quelle est sa relation avec l'histoire des salons ? Et enfin, quel rôle jouent les étrangers dans cette société ?

Dans un premier temps, nous allons nous occuper des rituels, des codes et des statuts de cette société. Nous nous pencherons ensuite sur les pratiques de ce cénacle, en particulier sur la manière dont la production littéraire reflète les valeurs et la structure même du salon.

Ce travail écrit et l'inventaire ont été rédigés dans le cadre du séminaire de maîtrise « Gibbon à Lausanne : histoire, érudition et culture » en Histoire moderne (UNIL), dispensé par le professeur Béla Kapossy et Séverine Huguenin en 2012-2013.

Je remercie Béla Kapossy pour avoir dirigé et rendu possible ce travail, Béatrice Lovis pour sa disponibilité, ses conseils et sa relecture et Séverine Huguenin pour avoir soigné la forme du texte. Enfin, mes remerciements vont aussi aux archivistes de la Ville de Lausanne, ainsi qu'à ceux des Archives cantonales vaudoises, en particulier à Pierre-Yves Favez pour m'avoir aidée dans les recherches généalogiques.

³ Giulia MANFRINA et Béatrice LOVIS, *Inventaire du Fonds Grenier déposé aux Archives de la Ville de Lausanne (P 224, carton 18, enveloppe 12)*, mai 2014. Edité par Lumières.Lausanne (Université de Lausanne), url: <http://lumières.unil.ch/fiches/biblio/5820/>.

Sommaire

1. LA SOCIABILITE LAUSANNOISE AU XVIII ^e SIECLE ET JACQUES-GEORGES DEYVERDUN	4
2. ANGELIQUE DE CHARRIERE DE BAVOIS ET L'IMPORTANCE DE LA <i>SOCIETE DU SAMEDI</i> DANS LE CONTEXTE LAUSANNOIS.	5
3. LES SOURCES DU FONDS GRENIER	7
4. LA HIERARCHIE ET LES STATUTS DU SALON	7
5. SYMBOLES ET RITUELS.....	10
5.1 <i>L'admission et les épreuves à réussir</i>	10
5.2. <i>La mise en scène et les symboles de la cérémonie</i>	11
6. PRATIQUES ET PRODUCTION LITTERAIRE.....	14
6.1. <i>La composition littéraire</i>	15
6.2. <i>Théâtre de société</i>	17
7. CONCLUSION.....	20
8. BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE	22
<i>Littérature primaire</i>	22
<i>Littérature secondaire</i>	22
<i>Dictionnaires</i>	23
9. ANNEXES	24
9.1. <i>Statuts de la Société du Samedi</i>	24
9.2. <i>Description du rituel d'admission à la Société du samedi</i>	25
9.3. <i>Extrait d'une pièce de la Société de Samedi : le dialogue entre le Samedi et Thalie</i>	26
9.4. <i>Philippe-Sirice Bridel : « Souvenirs de mon séjour à Lausanne de 1779 à 1787 », Conservateur suisse, 1815, p. 278-288.</i>	29

1. La sociabilité lausannoise au XVIII^e siècle et Jacques-Georges Deyverdun

Au siècle des Lumières, les élites cultivées lausannoises veillaient avec beaucoup de soin à leurs relations humaines. La proximité géographique et culturelle avec la France faisait de la petite ville lémanique un véritable foyer de préciosité, animé par une sociabilité vivace et alimentée par les étrangers de passage. La ville était divisée en trois « sociétés », parmi lesquelles, selon William de Sévery, seulement celles du Bourg et de la Cité formaient ce qui était appelé « le monde »⁴. La société du Bourg était constituée par la noblesse et la haute bourgeoisie, tandis que celle de la Cité réunissait les professeurs et les étudiants. À l'intérieur de ces groupes, il y avait des associations plus restreintes – plus ou moins dotées de règlements – qui animaient et organisaient la vie sociale: redoutes, cercles, mais aussi clubs, sociétés savantes et de divertissement. Les activités organisées étaient nombreuses et dépendaient des intérêts communs des participants et des organisateurs. Parmi les assemblées plus mondaines, signalons le Cercle de la Rue de Bourg⁵, la Redoute et le club de Whist⁶. Notre intérêt se porte sur ce type de sociabilité et même plus précisément sur les salons, assemblées ayant une vocation cosmopolite et souvent dirigées par des femmes.

Antoine Lilti, dans son étude sur les salons parisiens du XVIII^e siècle, remarque à juste titre que ces salons n'étaient pas exclusivement des lieux de diffusion de la pensée des Lumières mais aussi des centres de sociabilité mondaine, où l'on s'exerçait à l'art de la conversation, de la composition littéraire et où l'on se dédiait aux plaisirs du jeu, du théâtre et de la table⁷. Une des composantes essentielles de ces cercles était les loisirs lettrés, signes de distinction des élites, dont les documents du fonds Grenier nous donnent un exemple inédit.

Dans ce contexte, la *Société du Samedi*, qui se réunissait dans les années 1780 chez Angélique de Charrière, a été définie comme « le plus caractéristique des salons et le plus complet dans sa gamme d'intérêts et de préoccupations »⁸. Il ne s'agissait toutefois pas d'une nouveauté absolue. Au début des années 1760, Suzanne Curchod (1737-1794) avait ouvert la voie en présidant une société avec la même vocation littéraire et précieuse : *l'Académie des Eaux ou de la Poudrière*⁹. Suzanne Curchod épousa, en 1764, Jacques Necker et c'est sous ce nom qu'elle dirigea, dès l'année suivante à Paris, l'un des derniers grands salons de l'Ancien Régime fréquenté par d'éminents lettrés, encyclopédistes, philosophes, hommes de pouvoir et de cour¹⁰. C'est probablement dans cette tradition d'inspiration parisienne, initiée à Lausanne par Mlle Curchod, qu'il faut inscrire le salon d'Angélique de Charrière.

Si l'on s'intéresse à l'étude de la sociabilité à Lausanne au XVIII^e siècle, le parcours de Jacques-Georges Deyverdun (1734-1789) et les documents qu'il nous laissa acquièrent une importance toute particulière. Représentant emblématique de l'élite cultivée, il fréquenta, au cours de sa vie¹¹, divers

⁴ William DE SEVERY, *Madame de Corcelles et ses amis*, Lausanne : Ed. Spes, 1924, p. 11-12.

⁵ Gibbon faisait partie de ce cercle. Edward GIBBON, *Le journal de Gibbon à Lausanne : 17 août 1763 – 19 avril 1764*, Georges-Alfred Bonnard (éd.), Lausanne : F. Rouge, p. 25.

⁶ Archives cantonales vaudoises (ACV), P Charrière de Sévery, Cb 1-30 : Sociétés (au sens large de groupements par intérêts communs, sociétés de loisirs, de soutien, etc.).

⁷ Antoine LILTI, *Le monde des salons. Sociabilité et mondanité à Paris au XVIII^e siècle*, Paris : Fayard, 2005, p. 407.

⁸ Henri PERROCHON, « Un foyer helvétique de préciosité au XVIII^e siècle », *Revue de littérature comparée*, n° 3, 1936, p. 541.

⁹ Gabriel-Paul-Othenin D'HAUSSONVILLE, *Le salon de Madame Necker : d'après de documents tirés des archives de Coppet*, Paris : Calmann Lévy, 1990 (1880), p. 28-33.

¹⁰ Valérie COSSY, « Necker [-Curchod], Suzanne », in *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, url : www.hls-dhs-dss.ch/textes/ff/F15906.php, version du 02.11.2010.

¹¹ La carrière de Deyverdun est marquée par une longue absence de Lausanne. En 1761, il se rendra en Prusse pour devenir le précepteur d'un jeune Allemand. Après un séjour en Angleterre, chez Gibbon, et plusieurs voyages en Europe en tant que précepteur, il revient en 1772 à Lausanne et y fonde la *Société littéraire*. Alain JUILLARD, « Jacques Deyverdun », in Jean Sgard (dir.), *Dictionnaire des journalistes (1600-1789)*, url : <http://dictionnaire-journalistes.gazettes18e.fr/journaliste/239-jacques-deyverdun>, version du 09.04.2013.

cénacles savants ou mondains, parmi lesquels le cercle de Mlle Curchod dans sa jeunesse, les *Samedis* de Mme de Charrière et la *Société littéraire*, qu'il fonde en 1772. Les sources se rapportant à la *Société du Samedi*, conservées dans le fonds Grenier, indiquent qu'il la fréquentait régulièrement et qu'il participait activement aux réunions du salon, comme en témoignent plusieurs documents de sa main (voir point 3).

2. Angélique de Charrière de Bavois et l'importance de la *Société du Samedi* dans le contexte lausannois

La *Société du Samedi* était l'un des nombreux salons tenus à Lausanne à cette époque. Il y avait également la société qui se réunissait autour d'Étiennette Chavannes Clavel de Brenles, la société du *Printemps*, ou encore celles du *Mardi* et du *Lundi*¹². Toutefois, les informations disponibles quant aux pratiques, aux rituels et à la production de ces salons sont très limitées, tandis que la *Société Samedi* nous a laissé des traces aussi bien dans le fonds Grenier que dans le fonds Charrière de Sévery. Celles-ci indiquent qu'il y a de bonnes raisons de penser que celui de Mme de Charrière de Bavois était l'un de plus célèbres dans cette ville à la fin du XVIII^e siècle et cela aussi en raison de la qualité des personnes qui y prirent part.

La figure centrale autour de laquelle se réunissait ce cercle était Angélique de Charrière, née Saussure-Bavois (1732-1817)¹³. Dans sa jeunesse déjà, Mlle de Bavois était une femme pleine de ressources. La lecture du journal personnel de Catherine de Charrière, née Chandieu (1741-1796)¹⁴, entre 1768 et 1772, nous apprend que « la bavois » prenait souvent part aux soupers et aux rencontres de la belle société, qu'elle participait à des assemblées littéraires¹⁵ ou encore qu'elle recevait chez elle. C'est ce que nous enseigne, par exemple, cette note de février 1770 : « Jeudi 29 La Société a été chés Mlle de Bavois J'y ai été il y a eu la petite Comédie d'heureusement après, fort jolie. »¹⁶. Son activité au sein de la vie mondaine lausannoise est donc déjà attestée avant la création de la *Société du Samedi*.

À partir de 1770, son nom apparaît accompagné de celui de Joseph Michel de Servan (1737-1807), avocat général au parlement de Grenoble¹⁷. C'est à l'occasion du premier séjour de ce dernier à Lausanne (1770)¹⁸ qu'Angélique fait la connaissance du célèbre avocat. Cette rencontre donna naissance à une amitié intime, attestée par une importante correspondance qui révèle la fascination

¹² Henri PERROCHON, « Une Lausannoise spirituelle et philosophe : Étienne de Brenles-Chavannes et ses amis, 1724-1780, d'après des documents inédits », *Revue historique vaudoise*, n° 51, 1943, p. 59 ; Lucie ACHARD, *Rosalie de Constant, sa famille et ses amis : 1758-1834*, Genève : Ch. Eggimann, 1901-1902, vol. 2, p. 69.

¹³ Jean-Claude CROTTAZ, « De Saussure », *Bulletin généalogique vaudois*, n° 22, 2009, p. 80-81.

¹⁴ William DE SEVERY, « Charrière, de Charrière et de Charrière de Sévery », in *Recueil de généalogies vaudoises*, Lausanne : Payot, 1920, vol. 1, p. 455-456.

¹⁵ « Mercredi 13 J'ai eu ici chés moi une petite assemblée Les Littérateurs, les Voisines et la Bavois, Mme Polier et Marianne, on a été fort bien, Pache nous a lu un morceau qu'il a fait sur la coquetterie qui m'a paru bon, bien écrit, bien présenté peut-être en avons nous été si contents, parce que nous faisons des applications, Mme de Corcélles en a été enchantée » (ACV P Charrière de Sévery, Ci 11, journal de Catherine de Charrière de Sévery, 13 avril 1772).

¹⁶ ACV P Charrière de Sévery, Ci 11.

¹⁷ Par exemple, en juillet 1770 : « Dimanche 8 La pluie nous a empêché de partir, nous avons passé le jour chés Mlle de Bavois ou nous avons vu M. Servan avocat général du parlement de Grenoble. Nous avons dit adieu à mes tantes, puis soupé chés les St Cierges. » (ACV P Charrière de Sévery, Ci 11). Sur Servan, voir Jacques François LANIER, « Michel Servan », in *Dictionnaire des journalistes*, url : <http://dictionnaire-journalistes.gazettes18e.fr/journaliste/748-michel-servan>, version du 09.04.2013.

¹⁸ Henri PERROCHON, « Une femme d'esprit : Mme de Charrière-Bavois, 1732-1817 », *Revue historique vaudoise*, n° 42, 1934, p. 101-102.

que Mlle de Bavois exerçait sur Servan¹⁹. Toutefois, en 1774, Mlle de Bavois, âgée de quarante-deux ans, épouse Henri de Charrière qui était alors général au service de la Sardaigne. Suite à cette union, elle logea en hiver au numéro 32 de la rue de Bourg et en été à La Chaumière, sa maison de campagne située sur la route d'Ouchy. Elle fit également construire non loin une autre maison qu'elle nomma Petit-Bien. Selon Henri Perrochon, c'est soit dans sa maison de la rue de Bourg, soit à La Chaumière que la Générale Charrière organisait, à partir de 1781, ses *Samedis*²⁰. Perrochon n'indique pas sur quelles sources il s'est basé pour établir la date de création de la *Société du Samedi*. Peut-être se base-t-il sur les propos de Lucie Achard qui, dans sa biographie de Rosalie de Constant, cite le *Journal de Victor* : « M. Servan habita à Lausanne cet hiver-là et ma tante de Charrière commença ses soirées du samedi dont elle rendit l'entrée difficile pour être plus maîtresse de leur donner de l'agrément »²¹. Malheureusement, Achard ne donne pas de date dans cet extrait. Des recherches complémentaires à la Bibliothèque de Genève devraient être envisagées. Selon les informations fournies par Béatrice Lovis, il s'agirait bel et bien de l'hiver 1780-1781²². Retrouver de la documentation relative à Rosalie de Constant et à sa relation avec Mme de Charrière pourrait être aussi une aide précieuse aux études sur la *Société du Samedi*. Rosalie de Constant²³ était, en effet, la nièce de la Générale et elle vécut plusieurs années chez sa tante à Lausanne avant de s'y installer définitivement en 1800, suite au décès de son père²⁴.

Outre son activité mondaine qui lui vaudra l'amitié des familles nobles du lieu, Mme de Charrière était aussi liée à l'élite lettrée par ses liens de parenté. Dans son salon, elle pouvait se flatter d'accueillir plusieurs personnalités qui ont marqué la vie lausannoise du XVIII^e siècle : l'écrivain Samuel de Constant de Rebecque (1729- 1800)²⁵, sa fille Rosalie de Constant, déjà citée, la romancière Isabelle de Montolieu (1751-1832)²⁶, Marie Elisabeth Polier (1742-1817)²⁷, Louise de Corcelles (1726-1796)²⁸ et Philippe-Sirice Bridel (1757-1845)²⁹. En outre, on y trouvait aussi d'importants étrangers, en particulier son ami intime Michel de Servan, Edward Gibbon, l'abbé et écrivain Guillaume Thomas Raynal (1713-1796)³⁰ et, selon Perrochon, aussi des émigrés de la Révolution française³¹. En somme, les *Samedis* réunissaient tant de beaux esprits qu'il est possible de considérer ce salon littéraire comme un point de rencontre pour les élites de l'époque. Les rituels, les pratiques et la hiérarchie insituée dans ce salon confirment cette hypothèse : il s'agissait d'un cercle ouvert aux femmes et aux hommes démontrant un goût et une certaine prédisposition pour la composition littéraire.

¹⁹ Cette correspondance presque totalement inédite se trouve à la Bibliothèque de Genève (BGE). Seulement trois lettres sont citées dans ACHARD 1901 (vol. 1, p. 130, 153) et quelques extraits sont transcrits dans l'article d'Henri Perrochon cité à la note précédente.

²⁰ PERROCHON 1934, p. 110-111.

²¹ ACHARD 1901, vol. 1, p. 135. Une copie du journal, écrit par Rosalie Constant à la demande de son plus jeune frère Victor, se trouve à la BGE (Ms suppl. 1494 B).

²² L'activité de la société se situe entre 1774 (année du mariage d'Angélique avec Henri de Charrière) et 1817, date de la mort de la Générale.

²³ Anne HOFMANN, « Constant, Rosalie (de Rebecque) », in *DHS*, url : www.hls-dhs-dss.ch/textes/i/142596.php, version du 03.08.2005.

²⁴ ACHARD 1902, vol. 2, p. 248.

²⁵ Claire JAQUIER, « Constant, Samuel (de Rebecque) », in *DHS*, url : www.hls-dhs-dss.ch/textes/i/115884.php, version du 29.03.2004.

²⁶ Daniel MAGETTI, « Montolieu, Isabelle de », in *DHS*, url : www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F15902.php, version du 21.01.2010.

²⁷ Toni CETTA, « Polier, Marie-Elisabeth », in *DHS*, url : www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F41614.php, version du 15.04.2009.

²⁸ Anne HOFMANN, « De Corcelles, Louise », in *DHS*, url : www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F41721.php, version du 11.08.2005.

²⁹ Michel GRANDJEAN, « Bridel, Philippe-Sirice », in *DHS*, url : www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F11059.php, version du 12.01.2011.

³⁰ Michèle DUCHET, « Guillaume Thomas Raynal », in *Dictionnaire des journalistes*, url : <http://dictionnaire-journalistes.gazettes18e.fr/journaliste/666-guillaume-thomas-raynal>, version du 09.04.2013.

³¹ PERROCHON 1936, p. 545. Nous ne connaissons aucune source qui puisse confirmer cette information.

3. Les sources du fonds Grenier

L'étude des pratiques et de l'organisation de la *Société du Samedi* proposée dans ce travail se base majoritairement sur le contenu de quatorze sources manuscrites issues du fonds Grenier, classées dans notre inventaire sous la rubrique : « 1.2. La *Société du Samedi* d'Angélique de Charrière de Bavois ». La présence de ces manuscrits dans le fonds Grenier s'explique par le fait que les documents du fonds proviennent des différents propriétaires de la maison de la Grotte, que la famille Grenier a acquis par alliance au début du XIX^e siècle³². Jacques-Georges Deyverdun a été l'un des propriétaires de cette demeure de même qu'un habitué des *Samedis* de Mme de Charrière de Bavois. Les précieux documents de ce fonds relatifs à la *Société du Samedi* étaient tous en possession de Deyverdun et, pour la plupart, écrits de sa main³³.

Grâce à ce fonds nous disposons de plusieurs sources utiles pour définir l'organisation et les rituels de la *Société* : deux copies des statuts de la *Société du Samedi*, une description du rituel d'admission, un brouillon des vers écrits pour être admis, un discours du Grand Chancelier et, enfin, une petite correspondance entre une chanoinesse et l'Abbesse de la société. A ceci s'ajoutent des documents concernant les pratiques et la production littéraire : une lettre adressée à Jacques-Georges Deyverdun, trois monologues destinés à être joués dans un théâtre de société (« L'amour », « La Terre », « Jupiter »), une autre pièce qui met en scène le Samedi personnifié et un « prône » – sermon – s'inspirant du « Livre de Saint Véridique ».

Ces manuscrits sont inédits, exceptés quelques extraits cités dans les travaux qu'Henri Perrochon dédia à Mme de Charrière de Bavois et à sa société³⁴. Perrochon a probablement eu connaissance de cette documentation alors qu'elle se trouvait encore en possession de la famille Grenier, peut-être classée selon des critères aujourd'hui perdus. Toutefois, il faut souligner les limites des études de Perrochon qui sacrifie souvent à un style narratif le souci de la précision et parfois l'exactitude des informations. Les quelques pages dédiées à la société de Mme de Charrière de Bavois par William et Clara de Charrière de Sévery, dans le chapitre VIII de *La vie de société dans le Pays de Vaud*, se basent cette fois sur les sources du fonds Charrière de Sévery³⁵, offrant un complément aux informations apportées par le fonds Grenier.

4. La hiérarchie et les statuts du salon

La *Société du Samedi* possédait une organisation très codifiée qui ressemblait, dans ses rituels et pratiques, à une loge franc-maçonnique. La société était dotée de statuts et chaque membre avait un rôle défini à remplir dans la hiérarchie du salon. Au sommet se trouvait l'« Abbessse », Angélique de Charrière, qui avait la tâche de réunir chaque samedi son « Chapitre », c'est-à-dire d'organiser les réunions et d'en établir le programme. À ce propos, il est intéressant de signaler une anecdote relayée, par le doyen Bridel, en 1815 dans le *Conservateur suisse* :

³² Voir l'introduction à l'inventaire du Fonds Grenier P 224, rédigé par les Archives de la Ville de Lausanne (AVL), p. 1.

³³ Dans l'inventaire général des AVL, ces documents étaient classés dans l'enveloppe 12 du carton 18 intitulée « *Poèmes, pièces de théâtre, dissertations, écrits divers* de la composition de Georges Deyverdun, 2^e moitié du XVIII^e siècle, 85 documents ». Grâce à notre inventaire, certains documents classés à tort dans l'enveloppe 6 ont été déplacés dans l'enveloppe 12.

³⁴ PERROCHON 1934, p. 100-117, 165-188 ; PERROCHON 1936, p. 537-549.

³⁵ SEVERY 1911, vol. 1, p. 258-268.

La société s'appeloit tout uniment *le samedi* : Mme de Ch. avoit reçu le titre *d'abbesse*, et nous composons son chapitre. S'entretenant un jour avec un ecclésiastique, on lui observa qu'elle avoit l'air soucieux, tandis que l'ecclésiastique portoit la gaité peinte sur son visage : « n'en soyez pas surpris, dit-elle, monsieur n'a qu'un *verset* à traiter demain, et moi j'ai ce soir tout un chapitre ». ³⁶

La terminologie utilisée par la *Société du Samedi* est donc celle des assemblées religieuses. En jouant sur ce champ lexical, Angélique de Charrière de Bavois envoie ce billet à Marie Elisabeth Polier (dans le billet « Dame de Maurienne »), qui venait d'être nommée chanoinesse de l'ordre du Saint-Sépulcre en Prusse ³⁷:

De la part du beau Samedi / de la part de Sa Mere Abbessse / Salut à notre Chanoinesse / si le journal n'a point menti / Je la chers à plus d'un titre / et ne l'aime point a demi / je me declare Son Chapitre / Et lui tiendrai lieu de Mari. / [...] Vous avez bien choisi votre Chapitre / Vous y verrez toujours des fideles Amis / et des lontems le Samedi / sait vous cherir a plus d'un Titre ³⁸.

Les sources mentionnent encore les charges d'« abbé » ³⁹ et de « Grand Chancelier » ou « Chancelier » ⁴⁰. Deyverdun semble avoir rempli cette dernière fonction durant une certaine période et c'est probablement pour cette raison que nous avons pu trouver dans le fonds Grenier des documents officiels concernant la *Société du Samedi* : deux copies des statuts de la société, le compte rendu du rituel d'initiation de « Mme C. », ainsi qu'un discours prononcé par le « Grand Chancelier » pendant une cérémonie d'initiation.

Les deux statuts en question ⁴¹ – dont l'un est de la main de Deyverdun – nous fournissent, d'une part, un précieux témoignage de l'imaginaire utilisé par cette société et, d'autre part, nous indiquent que l'aspect ludique de cette structure hiérarchique prime et que sa mise en pratique invite avant tout au rire et au divertissement. Le préambule aux neuf points des statuts explique, suivant un ton tant comique que solennel, que « suivant les loix établies dans tous les Chapitres » les membres doivent promettre d'observer les trois vœux des congrégations régulières, c'est-à-dire « obéissance, célibat, et pauvreté » ⁴². Les trois premiers articles des statuts développent la signification que ces trois vœux trouvent au sein de ce cénacle:

- [1.] D'obéir aux Ordres de l'Abbesse quant à la Convocation du Samedi à moins de Migraines ou d'intrigues.
- [2.] De garder Scrupuleusement le Celibat, a moins de fantaisies fisiques ou morales à le contraire.
- [3.] De ne point courir après les richesses aux dépens du Cœur, de l'esprit ou [des] graces ⁴³.

Obéissance signifiait donc l'obéissance à l'Abbesse. Quant au devoir de présence et au célibat, cela n'était point des règles absolues mais plutôt une ligne de conduite qui devait probablement être conçue comme le symbole d'une fidélité mutuelle entre les membres du groupe. Le vœu de célibat pouvait être transgressé, comme le développe la seconde variante des statuts : « que ce ne soit pour votre plus grand bien – et avantage – et de n'éluder ce vœu qu'a l'avantage du chapitre » ⁴⁴.

³⁶ Philippe-Sirice BRIDEL, « Souvenirs de mon séjour à Lausanne de 1779 à 1787 », *Conservateur suisse, ou recueil des étrennes helvétiques*, Lausanne : Louis Knab, t. 7, 1815, p. 280. Voir Annexe n° 4.

³⁷ Elisabeth Polier a résidé quelque temps à Saint-Jean-de-Maurienne en Haute-Savoie. Toni CETTA, « Polier, Marie-Elisabeth », in *DHS*, url : www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F41614.php, version 15.04.2009.

³⁸ AVL P 224 1.2, source 9. Voir aussi le billet de la chanoinesse à l'Abbesse dans AVL P 224, 1.2, source 8.

³⁹ *Ibidem*, sources 14-15.

⁴⁰ *Ibidem*, source 7.

⁴¹ Il nous semble reconnaître dans ces documents les deux phases d'élaboration des mêmes statuts. La source 3 serait une première phase d'élaboration des statuts contenus dans la source 4.

⁴² AVL P 224, 1.2, source 4.

⁴³ *Ibidem*.

⁴⁴ *Ibidem*, source 3.

Les statuts insistent beaucoup sur ces notions de fidélité et de loyauté des membres envers la société comme le confirment les points 4 et 9 :

4. Vous promettés ensuite de preferer toujours le Samedi au Dimanche qui brille, au Lundi qui danse, au Mardi qui baille, au Mercredi que repose, au Jeudi qui joue, au Vendredi qui mange.
9. Vous promettés enfin Loyauté à l'Abbesse, et à tout le Chapitre, attention, et Zèle pour l'honneur du Samedi et prudente Discretion envers les profanes⁴⁵.

L'approbation de ces articles par les participants les poussait donc à entretenir un lien privilégié avec la *Société du Samedi* par rapport aux autres salons, qui se déroulaient les autres jours de la semaine. En outre, elle impliquait aussi une sorte de pacte de confidentialité envers ceux qui n'en étaient pas, à savoir les « profanes ».

En ce qui concerne le vœu de pauvreté, il est utile de donner quelques précisions : la pauvreté prêchée n'était bien sûr pas matérielle, au sens propre, mais il s'agissait plutôt de s'éloigner des vanités au profit de l'esprit. Bien que dans l'esprit du jeu et du divertissement, la société de Mme de Charrière fournissait donc aussi un code moral à suivre, développé aux points suivants des statuts :

5. Vous promettés de preferer l'esprit au persiflage, les talents aux pretensions, et les Jugement au bavardage.
6. Vous promettés de preferer le Sentiment à l'etalage la Naivité a l'artifice, et enfin la Marche de la Nature aux allures de manege⁴⁶.

Enfin, il ne faut pas oublier que ce cercle était aussi un salon littéraire qui, en tant que tel, proposait des activités lettrées propres aux exigences du divertissement mondain. Par conséquent, dans le règlement, nous trouvons aussi une clause qui mentionne les choix littéraires des membres de la société :

7. Vous promettés de preferer les Ouvrages de Florian aux Oeuvres de Mercier. Les Comedies de Moliere au Theatre de Marivaux, et les Auteurs du Siecle de Louis XIV aux Academicien du moment⁴⁷.

Même si les statuts nous fournissent des informations précieuses quant aux intérêts et à l'organisation de ce salon, nous devons placer ces données dans leur contexte de création et ne pas en surestimer le contenu : il ne faut pas oublier qu'il s'agissait d'un salon mondain dont le but principal était l'amusement. À ce propos, il est important de souligner que la hiérarchie et les statuts ici décrits dépassent la normalité d'un simple salon littéraire. D'une part, ils mettent en évidence la volonté d'édifier un complexe appareil scénique visant à divertir les membres et, d'autre part, ces pratiques démontrent une volonté d'affirmation de ce cercle qui, grâce à son originalité, se distinguait de ses homologues lausannois.

⁴⁵ *Ibidem*, source 4

⁴⁶ *Ibidem*.

⁴⁷ *Ibidem*.

5. Symboles et rituels

5.1 L'admission et les épreuves à réussir

Le salon de Mme de Charrière plaçait au centre de ses intérêts les récréations littéraires. Par conséquent, pour pouvoir y accéder, il fallait déjà avoir écrit une quelconque œuvre littéraire soumise à l'acceptation des membres du Chapitre lors d'une cérémonie solennelle. Dans le fonds Grenier, nous avons retrouvé ce qui, à notre avis⁴⁸, pourrait être le brouillon du texte que Deyverdun a dû écrire pour être admis à la société :

Est il permis / d'entrer ici / Dame Charrière / Sans vous deplaire / Jai tant oui / du Samedi / de mainte chose / en vers, et prose / que grand desir / Veut me Saisir / ma Maladie / etant finie / d'entrer ici / S'il est permis. / Mais à quel titre / entrerez Vous [?] / « Foin du Chapitre / il n'est pas doux. » / Non, sur mon ame / je n'en ai point / laissons ce point. / Ma chère Dame, / Est il permis d'entrer ici [?] / Je ne puis plaire / comme Servan / Vous Satisfaire / Comme Constant / je puis me taire / Vous admirer, / Sans murmurer / les voir vous plaire. / Pensant ainsi / est il permis / d'entrer ici⁴⁹.

Cette source montre qu'il ne fallait pas écrire des textes excessivement longs ou complexes pour déposer sa candidature: les compositions littéraires n'étaient probablement que l'un des nombreux expédients que Mme de Charrière utilisait pour enjouer ses hôtes.

La cérémonie qui suit une requête vise encore le divertissement mais de manière beaucoup plus frappante. Deux sources nous ont permis de reconstituer ce rituel d'initiation : il s'agit de la description de l'entrée en société de « Mme de C. »⁵⁰, probablement par Deyverdun et de l'article, déjà cité, de Philippe Sirice Bridel (« Souvenir de mon séjour de 1779 à 1787 »). Ce dernier décrit avec beaucoup de détails l'initiation d'Isabelle de Montolieu, l'auteure de *Caroline de Lichtfield, ou Mémoires extraits des papiers d'une famille prussienne* (1786) et de *Les Châteaux Suisses : anciennes anecdotes et chroniques* (1815)⁵¹.

Les descriptions des deux rituels nous montrent que les procédures à suivre pendant l'initiation pouvaient subir des variations. Cependant, les deux cérémonies répondaient au même souci énoncé par le doyen Bridel dans ses *Souvenirs* :

il fut donc décidé que pour entrer dans le chapitre, l'aspirante seroit tenue de se faire ses preuves non de noblesse, mais de présence d'esprit : en conséquence, elle devoit répondre sur-le-champ à une question, deviner un énigme et trouver le mot d'une charade⁵².

La présence d'esprit, et non pas la noblesse, était le critère selon lequel les candidats étaient sélectionnés. Un critère qui met en évidence l'ambition d'appartenir à une élite, non seulement sociale mais intellectuelle, qui pouvait se targuer de posséder un certain prestige dans le champ littéraire.

Comme Madame de Montolieu, « Mme de C. » doit répondre à une énigme et à une charade, mais, à la place de la question d'esprit, il lui est demandé de reconnaître « un morceau bon et un mauvais ». Dans le fonds Grenier nous avons trouvé un document qui nous donne des informations

⁴⁸ Perrochon est du même avis. PERROCHON 1934, p. 111-112.

⁴⁹ AVL P 224, 1.2, source 6.

⁵⁰ Nous supposons qu'il s'agit de Louise de Corcelles.

⁵¹ Daniel MAGGETTI, « Montolieu, Isabelle de », in *DHS*, url : www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F15902.php, version du 21.01.2010. Soulignons que le roman *Caroline de Lichtfield* a été édité par Deyverdun.

⁵² BRIDEL 1815, p. 280. Voir Annexe 4.

supplémentaires à ce sujet : il s'agit du texte d'un discours fait par le « Grand Chancelier » pendant la cérémonie d'initiation d'une dame anonyme. Le discours se termine ainsi :

Suivant la Costume antique de notre Chapitre proposés les 5 questions auxquelles la R. répondra de son mieux.

1. L'Enigme
2. La question de Sentiment
3. question d'Esprit
4. question de Cronologie
5. Scharade⁵³

Aux épreuves déjà citées s'ajoutent « la question de Sentiment » et « la question de Cronologie » qui nous semblent bien résumer les « deux âmes » de la société : d'un part la préciosité, la frivolité et l'aspect mondain et, de l'autre, une certaine prédisposition pour la littérature et l'érudition. Voici, à titre d'exemple, l'une des questions qui furent posées à Mme de Montolieu lors de la cérémonie :

« quelle des femmes françaises qui ont écrit, est celle qui réunit le plus des suffrages ? » Sans hésiter, Isabelle nomme madame de Sevigné ; et si vous m'en demandez la raison, ajoute-t-elle, c'est qu'en écrivant ses lettres, elle n'a jamais pensé qu'on dût un jour les publier

Ou encore, l'énigme à laquelle elle devait répondre :

Au sein des feux ardents, je prends toujours naissance :
 A Rome on me baptise et je n'ai pas la foi...
 Quand on ne me bat plus, je garde le silence ;
 Mais hélas ! sans me pendre on ne fait rien de moi.
 Isabelle se recueille un instant, puis elle dit : c'est une cloche⁵⁴.

Comme nous le montrent les sources, ces épreuves n'avaient pas le but de faire une sévère sélection des membres, mais plutôt de les amuser dès leur entrée. D'ailleurs, comme le dit Rosalie de Constant, Mme de Charrière ne faisait pas cette sélection pour créer un salon élitaire à tout prix, mais « pour être plus maîtresse de leur [les invités] donner de l'agrément »⁵⁵.

5.2. La mise en scène et les symboles de la cérémonie

La mise en scène autour des épreuves décrites dans le point précédent était très suggestive. L'initié est accueilli dans une atmosphère solennelle : d'abord l'« Introduteur » fait entrer la « Recipiendaire » dans la salle où l'abbesse est assise sur un trône, à sa droite le chancelier, le « Maître de Ceremonie » debout et les autres membres de la société « assis en demi cercle des deux côtés ». Le « Maître de Ceremonie », explique le document du fonds Grenier, tient une « baguette à la main » qu'il utilise probablement pour frapper les « neuf coups en honneur des Muses » avant que l'introduteur lui remette la requête d'acceptation de Mme de C.. Avant ce geste, il fait, selon la tradition, les trois révérences aux trois Grâces. Ensuite, le maître lit à l'abbesse la requête et le rituel se poursuit ainsi : « L'abesse proposera la reception en allant aux Voix qui seront recueillies par le Maître de Ceremoine. La pluralité l'emportant, le M^e des Ceremonies avertira par les neuf coups l'Introduteur qu'il peut amener la recipiendaire qui entrera et Sera placée dans un fauteuil vis à vis du Trône et on procedera à l'examen. »⁵⁶

⁵³ AVL P 224, 1.2, source 7.

⁵⁴ BRIDEL 1815, p. 281-282. Annexe 4.

⁵⁵ Tiré de ACHARD 1901, vol. 1, p. 135 (*Journal à Victor*).

⁵⁶ AVL P 224, 1.2, source 5.

Après avoir répondu correctement aux trois questions évoquées auparavant, la récipiendaire doit promettre d'observer les statuts. Arrive ensuite le moment de la remise des symboles du chapitre : une écharpe blanche et une effigie du soleil. Ce geste était accompagné par la formule suivante :

Recevez cette Echarpe Simbole de la Candeur et de l'innocence, portez sur votre cœur le Soleil image de la clarté de l'Esprit, de la chaleur du Sentiment, et de l'activité du Caractere et recevez l'accolade de l'abesse et de tout le Chapitre⁵⁷.

À propos de ces symboles, il est à nouveau intéressant de se référer au discours du Grand Chancelier à la dame anonyme, qui contient la réflexion de ce dernier sur les lettres inscrites sur l'effigie du soleil (probablement une sorte de cocarde) :

Je reviens à Vous ma belle Dame, permettez à mon age, à la place honorable que Madame l'Abbesse a bien voulu me Confier quelques petites reflexions Sur les ornemens dont Vous êtes décorée. Vous voyez Madame, un E, au milieu de vôtre Soleil, c'est le mot Esprit, mais Esprit juste, esprit vrai. C'est cet Esprit qui assigne aux choses leurs juste Valeur qui ne va ni en deça, ni au delà, qui ne met point aux Amusemens de la Société l'importance qu'on doit aux Imprimés, qui se prête malgré les talens les plus relevés même aux petites choses, comme aux grandes. Et qui n'ambitionne de rôle que celui de plaire à Ses Amis. [...] Dessions nous, Surtout Madame, quelques Soyent nos talens, de toute espèce de pretentions. Vouloir toujours des chefs d'œuvres c'est le moyen de ne rien faire, ou de moins très peu de chose. Le fini, le parfait est fort rare, et peut-être cause plus d'ennui que de vrai plaisir, n'y pensons point, Surtout dans les ouvrages de Société qui plaisent en Soi pour ne plus reparaitre⁵⁸.

Cette source relève très clairement l'esprit ludique qui régnait dans le salon de Mme de Charrière. Le « E » d'esprit est alors une invitation à voir la production et les pratiques de cette société comme un amusement et à ne pas leur accorder une valeur qu'ils n'ont pas. Les textes produits, dit le Grand Chancelier, n'avaient pas vraiment d'ambitions littéraires en dehors de ce cadre. Cependant, nous pouvons imaginer qu'aux yeux des contemporains ce cercle de lettrés hors du commun pouvait bien susciter des discussions et même soulever quelques critiques. Preuve en est si l'on se penche sur la seconde lettre présente sur l'effigie, le « I » d'Indulgence, et sa signification:

L'I est la Seconde lettre marquée sur le Soleil, et placée sur votre Cœur. Cet I. Madame, Signifie l'Indulgence. Qualité rare et Sublime qui tient à la bonté du Cœur, à la Justesse de l'esprit, plus on a des talens, plus ils ont eu l'art de plaire dans la Société, et de briller dans le public, et plus cette aimable indulgence a de vrais droits sur nous. Laissons Madame à les gens d'esprit qui n'ont jamais rien produit, ces critiques Severes et minutieuses qui ne prouvent que leur faiblesse, laissons les analyser nos idées, épilucher des mots hasardés ou incorrents, laissons les S'occuper bien serieusement de le petit Métier, Chacun a son Amour propre Madame, ne faut il pas que le leur vive aussi⁵⁹.

Lors de la dernière partie de la cérémonie d'initiation de Mme de C., la remise des symboles est suivie par l'accolade et, enfin, le Maître de Cérémonie explique à l'initiée le « Tableau emblématique ». Le document du fonds Grenier ne nous dit pas le sens de ce tableau. Cependant, Bridel nous en a donné un aperçu dans la description de la dernière partie de l'initiation de Mme de Montolieu :

Enfin le grand maître des cérémonies conduit Isabelle devant une toile qui cachait le fond du salon ; là un homme en costume de Hiérophante, une baguette blanche à la main, une étoile sur la poitrine, lui adressait les vers suivans⁶⁰.

Après la lecture des vers qui invitent Isabelle à s'approcher du rideau et à le tirer : « Soudain la toile se lève ; et sur un espèce d'autel paroît un tableau, où étoient peints et fort joliment groupés la

⁵⁷ *Ibidem*, source 5.

⁵⁸ *Ibidem*, source 7.

⁵⁹ *Ibidem*.

⁶⁰ BRIDEL 1815, p. 282.

plupart des attributs de la poésie et des arts, une lyre, un poignard, un masque, une musette, etc. Le Hiérophante, montrant successivement du bout de sa baguette chacun des attributs, continue en ces mots [...] »⁶¹

Le tableau est donc une allégorie de la vie que le nouveau membre du Chapitre expérimentera au sein de la *Société du Samedi*. Les vers prononcés par le hiérophante, lors l'énumération des objets, expliquent bien que :

Ces symboles divers choisis par le génie, / Pour Peindre en raccourci notre philosophie, / Vous dévoilent l'esprit qui règne en ce salon, / Et de notre Chapitre et les goûts et le ton⁶².

La lyre symbolise la poésie, le poignard la tragédie, le masque est celui de Thalie, la comédie, alors que la musette représente la musique qui doit inspirer de « douces chansons » que « dans leurs simplicité / Auront l'air du village et de sa naïvité ». Le « pinceau d'Apelle » se rapporte à la peinture, incarnée par Mme de Corcelles, et le flambeau est celui « du génie et celui de l'amour... »⁶³. Le rituel déterminait donc pour l'initié – comme lors de l'entrée dans un vrai chapitre – le début d'une vie nouvelle : celle célébrée par l'art.

Un autre élément intéressant, que nous fournit le récit du doyen Bridel, est le fait que le rituel de la cérémonie pouvait subir des variations : lors de l'initiation de Mme de Montolieu, un homme habillé en « Hiérophante »⁶⁴ accompagne le maître de cérémonie. Il est possible de se demander si, lors du rituel de « Mme de C. », cette fonction n'était pas remplie également par le maître de cérémonie qui, comme nous avons vu, portait lui aussi une baguette à la main. La présence de cette figure est à souligner, car elle nous rappelle les rituels d'initiation des loges maçonniques. De même, les rituels analysés ici se rapportent à des femmes, il faudrait se demander s'ils divergeaient pour les hommes ou pas. Nous pouvons toutefois rejoindre Perrochon qui définit les symboles et les rituels de la société comme un « mélange curieux de réminiscences de la préciosité française, du classicisme de Voltaire, de souvenirs de l'abbaye de Thélème, d'influence de la maçonnerie »⁶⁵.

Nous pouvons effectivement reconnaître l'influence des foyers de préciosité du XVII^e dans le modèle des réunions d'une de ses plus célèbres représentantes : Madeleine de Scudéry, qui à partir de 1651, tient à Paris ses fameux *Samedis*⁶⁶. Elle était parmi ces dames qui, au XVII^e siècle, essayaient de promouvoir « un modèle de l'action féminine à la fois sociale et littéraire de se penser comme femme de monde et femme lettres »⁶⁷. Pendant ses réunions, Mlle de Scudéry et ses amis se dédiaient précisément aux loisirs lettrés. Par ailleurs, elle était l'auteure de plusieurs romans qui représentaient la société précieuse dans laquelle elle vivait, tels *Grand Cyrus* (1649-1653) et *Clélie* (1654-1660)⁶⁸.

Quant à la maçonnerie, nous ne pouvons qu'en constater l'évidente filiation, quoique parodique, avec les symboles, comme l'appellation de « chapitre »⁶⁹, les ressemblances dans les rituels d'initiation, la figure du hiérophante⁷⁰, etc. D'après César de Saussure (1705-1783), nous savons que la première

⁶¹ *Ibidem*, p. 283.

⁶² *Ibidem*, p. 285-286.

⁶³ *Ibidem*, p. 283-285.

⁶⁴ BRIDEL 1815, p. 283.

⁶⁵ PERROCHON 1936, p. 543.

⁶⁶ Barbara SJEWSKA, *Du cœur à l'esprit : Mademoiselle Scudéry et ses samedis*, Paris : Kimé, 1993, p. 19.

⁶⁷ LILTI 2005, p. 116.

⁶⁸ KRAJEWSKA 1993, p. 18-19.

⁶⁹ Le terme chapitre est, en effet, utilisé par les francs-maçons pour désigner leurs assemblées. Voir Alec MELLOR (dir.), *Dictionnaire de la franc-maçonnerie et des francs-maçons*, Paris : Pierre Belfond, 1979, p. 92 (« chapitre »).

⁷⁰ Dans ce document nous trouvons plusieurs éléments qui rappellent les rituels de Mme de Charrière : Nicolas DE BONNEVILLE, « La maçonnerie écossaise comparée avec les trois professions et le secret des templiers du 14^e siècle », Meudon : Orient de Londres : Impr. de P. S. C. Demailly, 1788, version numérisée, url : <http://bibnum.sceaux.fr/node/87> (Fonds Voltaire).

loge maçonnique de Lausanne naît en 1738 (constituée par la Grande Loge de Londres en 1740), et qu'elle fut interdite par LL. EE, en raison de son succès, en 1745⁷¹. L'influence de cette loge sur la *Société du Samedi* mériterait de faire l'objet d'une étude approfondie.

6. Pratiques et production littéraire

La société qui se réunissait chez Madame de Charrière peut facilement être définie comme un salon littéraire. Toutefois, cette notion mérite quelques précisions, comme l'explique Antoine Lilti, qui voit dans l'identification entre « un espace social (le salon), une activité (la littérature) et des individus (les hommes de lettres) »⁷² une facile source d'erreur. La littérature n'était, en effet, pas la seule occupation de ces salons et les hommes de lettres n'étaient pas les seuls à y prendre part. Le salon était avant tout un espace de divertissement et de plaisir et la littérature produite une pratique mondaine. La source ci-dessous montre comment la *Société du Samedi* correspond précisément à cette conception du salon littéraire :

Qu'elle étoit charmante cette réunion qui se formait en hiver tous les samedis chez madame de Ch... ! Là se rendoient la plûpart des gens lettrés qui habitoient Lausanne, et des étrangers distingués par leurs conoissances qui faisoient quelque séjour. Là venoient des femmes instruites sans pédanterie, et des jeunes filles belles sans prétention : la conversation, la lecture, la musique, un joli souper, partageoient ces heures trop courtes : tantôt on lisoit un ouvrage nouveau de littérature, de poésie, de théâtre ; tantôt quelque membre de la société soumettoit à son jugement ses propres essais ; quelquefois des amateurs jouaient un proverbe, une pièce à tiroir, une petite comédie, qu'eux-mêmes le plus souvent avoient composée⁷³.

Les soupers, la conversation, la musique, le théâtre et la lecture étaient donc les pratiques sociales qui répondaient aux besoins de divertissement de ses membres. Chez Madame de Charrière on lisait le *Tristan Shandy*⁷⁴ traduit par David Levade⁷⁵ ou des nouvelles de Florian⁷⁶ que la Générale faisait imprimer dans la nuit pour les lire « frais » à son samedi⁷⁷ ou encore, l'on écrivait des chansons, des portraits, des pièces et l'on jouait du théâtre en société. Et puis, l'on faisait bien sûr la conversation. Les sujets étaient variés : des querelles littéraires (comme celle sur la *Nouvelle Héloïse*) aux discussions scientifiques sur la botanique⁷⁸. Mme de Charrière n'était pas seulement une fervente botaniste, elle était aussi très intéressée par le progrès scientifique. Quand Mongolfier, en 1783, lance la mode des aérostats, elle en fit partir un de son parc pour amuser ses amis⁷⁹. D'après ce que nous dit Perrochon, la Générale s'intéressait à la pédagogie et à l'agriculture⁸⁰. La maîtresse du salon était donc une dame très dynamique avec beaucoup d'intérêts et qui, avec sa vitalité, savait bien comment occuper et amuser ses hôtes.

⁷¹ William DE SEVERY, « César de Saussure et la Société des Francs-Maçons de Londres en 1739 », *Revue historique vaudoise*, 1917, p. 364. Anne HOFMANN, « Saussure, César de », in *DHS*, url : www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F11319.php, version du 06.07.2011.

⁷² LILTI 2005, p. 273.

⁷³ BRIDEL 1815, p. 279-280.

⁷⁴ AVL P 224, 1.2, sources 14-15.

⁷⁵ Lucienne HUBLER, « Levade, David », in *DHS*, url : www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F11247.php, version du 25.10.2006.

⁷⁶ Jean-Pierre Claris de Florian (1755-1794), écrivain français.

⁷⁷ William de Sévery cite ces lignes d'une lettre de Catherine de Charrière de Sévery que malheureusement nous n'avons pas pu retrouver : « il y a un nouveau roman, *Estelle*, Mme de Charrière l'a fait imprimer la nuit pour le lire frais à son samedi ». SEVERY 1912, vol. 2, p. 259.

⁷⁸ PERROCHON 1934, p. 167.

⁷⁹ Dans le *Journal à Victor*, Rosalie de Constant indique comment ce ballon a été construit et lancé. Voir ACHARD 1902, vol. 2, p. 29-30 et SEVERY 1912, vol. 2, p. 264-265.

⁸⁰ PERROCHON 1934, p. 167, 169, 172.

Pour mieux explorer les activités de ce salon, nous allons nous concentrer sur deux des pratiques que nous permettent d'exploiter les documents du fonds Grenier : la composition littéraire et le théâtre de société.

6.1. La composition littéraire

La composition littéraire était une activité parmi d'autres. Néanmoins, elle jouait un rôle très important : les *Samedis* offraient la possibilité à ses membres de s'exercer dans la composition de textes littéraires en prose et en vers, qui ensuite étaient soumis au jugement de la société. C'était une sorte « d'atelier d'écriture » qui promouvait les écrivains locaux. En effet, Samuel de Constant, Isabelle de Montolieu et Elisabeth Polier y ont participé activement⁸¹. Nous savons par exemple que Samuel de Constant a écrit pour le *Samedi* le « Dialogue des anges »⁸² qui se trouve publié dans le *Recueil de pièces dialoguées ou guenilles dramatiques, ramassées dans une petite ville Suisse* : « Dialogue des anges qui a été joué dans une soirée chez madame de Ch. où l'on avoit représenté en décoration un chant du paradis perdu de MILTON »⁸³.

De même, Isabelle de Montolieu composera pour les hôtes de la Générale de Charrière un conte en vers et en prose intitulé *l'Oiseau vert*, reproduit en 1809 dans l'ouvrage *Paris, Versailles et les provinces au dix-huitième siècle*⁸⁴. Ce texte, dont nous avons retrouvé une copie manuscrite dans le fonds Charrière de Sévery⁸⁵, met en scène, dans une fiction, les membres du salon. Dans l'histoire, le « petit oiseau vert » incarne la vérité et connaît « le passé, le présent et l'avenir ». Il peut répondre ainsi aux questions que les invités à la réunion de la Dame Iventiane (Mme de Charrière) lui posent. Parmi ces personnages, il y a un « gros homme de très bonne façon » qui en s'adressant à l'oiseau avec grâce et politesse lui demande : « Je serais assez curieux, lui dit-il, de savoir si vous pourriez deviner ma patrie ? »⁸⁶. Voici la réponse du petit oiseau, qui nous confirme tout de suite l'identité de ce monsieur : Edward Gibbon.

À ta mine douce et polie
On te prendrait pour un Français
À ton savoir, ton énergie,
À tes écrits et tes succès
Ton esprit, ta philosophie,
La profondeur de ton génie,
On soupçonnerait un Anglais.
Mais ta véritable patrie
Est celle où le cœur t'a conduit,
Où l'on t'aime, où l'on te le dit,
Et tu dois y passer ta vie⁸⁷.

⁸¹ Marianne BERLINGER, « Quand les Constant entrent en scène... ou la présence d'une famille dans la vie culturelle du Pays de Vaud », *Annales Benjamin Constant*, n° 18-19, 1996, p. 163.

⁸² ACHARD 1901, vol. 1, p. 132-133, 139.

⁸³ Samuel CONSTANT DE REBECQUE, *Recueil de pièces dialoguées ou guenilles dramatiques, ramassées dans une petite ville Suisse*, Genève : François Dufart, 1787, p. 103. Version numérisée, url : <http://books.google.ch/books?vid=BCUL1092327038>.

⁸⁴ Voir *Paris, Versailles et les provinces au dix-huitième siècle*, Paris : H. Nicolle : Le Normand, t. II, 1809, p. 136-153. Version numérisée, url : <http://books.google.ch/books?id=8ZIUAAAQAQAJ>.

⁸⁵ ACV P Charrière de Sévery, Ck 17.

⁸⁶ *Paris, Versailles et les provinces au dix-huitième siècle* 1809, p.150.

⁸⁷ *Ibidem*.

Si nous ne pouvons pas nier que les premiers destinataires de ces compositions étaient les membres de la société, le fait que deux de ces textes aient été publiés signifie qu'ils circulaient et qu'ils étaient par conséquent connus par un public plus large que celui du cercle restreint des *Samedis*.

À côté de ces textes publiés, il y avait évidemment une grande quantité de poésies, d'essais, de contes et de pièces diverses, qui ont été conçus uniquement pour les invités des séances du *Samedi*. Pour approfondir l'étude de cette littérature de société – sa fonction, ses buts et ses typologies – nous allons maintenant analyser plus en détail un document très intéressant que nous avons retrouvé dans le fonds Grenier. Il s'agit d'un « prône » ou sermon, écrit ou copié par Deyverdun⁸⁸, rédigé dans le but d'animer une des réunions. L'auteur se définit « l'Abbé tout court », ce qui évoque tout de suite les charges symboliques que les membres de la société s'étaient donnés :

C'est hier Seulement⁸⁹ que mes Superieurs m'ont ordonné⁹⁰ faire un Prône devant la respectable Assemblée, le tems ne me permettait point de composer ce Prône et de l'apprendre par cœur. Il est notoire que les Gens d'esprit ont peu de memoire, et j'en ai très peu. Enfin l'honorable Dame du Lieu m'a permis de lire mon Prône, ainsi Vous n'avez rien à dire Vous autres. Les paroles que j'ai choisies pour faire le Sujet de cet Entretien Salutaire Sont tirées du Livre du St. Veridique Chap. 1 Verset 1 - que Vôte parole Soit oui, ou non, car tout le reste ne vaut rien
Oui, et non feront donc le partage de ce Discours, et nous garderons le reste pour une autre fois.
 Très chères Sœurs, très chers frères, je Sais que Vous n'aimez pas les longueurs je ne les aime pas plus que Vous et ce n'est pas pour rien que je m'appelle l'Abbé tout court⁹¹.

Par ces lignes nous pouvons rapprocher ce texte au genre du pastiche. Dans la suite du sermon, « l'Abbé » développe ce concept en énumérant et explique le sens des différentes typologies de « oui » existantes (« oui de consentement », « oui désapprobation », « oui qui partage », « oui qui promet ») pour mettre en évidence les ambiguïtés d'un mot en apparence si simple. Enfin, après une plus rapide analyse du fonctionnement de la partielle « non », il arrive à la conclusion suivante :

Ne disons que des Oui, et des Non, qui partent effectivement du Cœur, mais ne les disons pas tous. Je crois Mes très chers frères des deux Sexes que cette Morale n'est ni relachée ni trop austère ; Mais Souvenons Nous tous qu'il n'y a point de vrai bonheur Sans la Vertu et que la Verité et la candeur en Sont les Compagnes inseparables. Hélas ! dans ce Siecle froid et pervers la Verité Se cache, Elle est nue, et Nous Sommes tous habillés ! que dis je habilles ; Surchages d'artifichets [...] Comment oserais elle se montrer – aussi ne Se montre t'elle plus. Il n'y a pas cependant que la Sincerité et la Candeur qui puissent nous faire conaitre, Car comme le dit bien S^r Arioste.

Ben s'ode il ragionar, Si vede il volto
 ma dentro il petto mal judicar possi⁹².

Voici ce que dit l'Estimable Auteur des Mœurs, Voulez vous donner à vôte Ami une preuve d'amitié aussi forte qu'elle est rare, Soyez avec Lui Sincère dans tous vos discours que les Avis que vous lui donnez Soyent les expressions fideles de vos pensées et des vos Sentimens osez enfin lui monter la verité toute nue⁹³.

Bien que ce texte soit conçu comme un amusement littéraire, il dispense tout de même de vrais conseils moraux, qui suivent les percepts énoncés dans les statuts : « Vous promettés de preferer les l'esprit les talents aux pretentions et le bon sens aux prejугés. Vous promettés de preferer le sentiment a l'etalage la naïvité a l'artifice, et la verité à l'exageration la marche de la nature aux allures

⁸⁸ La graphie semble être celle de Deyverdun.

⁸⁹ Variante: « Je nai su qu'hyer que je devais ».

⁹⁰ En marge « Suivant la Costume de cette Congregation à qui j'en ai fait souvent de justes reproches ».

⁹¹ AVL P 224, 1.2, source 16.

⁹² Citation du chapitre V de l'*Orlando Furioso* de Ludovico Ariosto.

⁹³ AVL P 224, 1.2, source 16.

de manège »⁹⁴ (VIII). Le code moral promulgué dans les statuts se reflète donc aussi sur la production littéraire et nous fournit un exemple des normes de comportement idéalement suivies dans la société : se libérer des artifices et se livrer à la sincérité.

Enfin, le texte se termine avec une prière pour la « Dame de ce Lieu » dans laquelle il nous semble pouvoir reconnaître, encore un fois, Angélique de Charrière de Bavois :

Finissons ce petit Exercice par un bout de prière pour la Dame de ce Lieu.

Ah, puisse t'elle encore jouir de longues et heureuse années pour Son bonheur, celui de ses Amis, et de ceux en general qui Composent Sa Société⁹⁵.

Ce document nous aide donc à comprendre les fonctions remplies par la production littéraire à l'intérieur de la logique du salon : amuser, promouvoir les percepts sur lesquels la *Société* était fondée, et en célébrer les membres.

6.2. Théâtre de société

Le théâtre de société était un divertissement très répandu dans la bonne société lausannoise. Il agrémentait souvent les soirées dans les salons vaudois, y compris les *Samedis* de Mme de Charrière⁹⁶. Comme le dit le doyen Bridel « quelquefois des amateurs jouaient un proverbe, une pièce à tiroir, une petite comédie, qu'eux-mêmes le plus souvent avaient composée »⁹⁷. Jacques-Georges Deyverdun en écrivait et nous avons retrouvé dans le fonds Grenier des documents significatifs. Comme exemple, nous pouvons prendre une partie (pages 9-13) d'une pièce de théâtre qui pourrait très bien avoir été représentée pendant les *Samedis* de la Générale. L'auteur met en scène trois personnages : le Samedi personnifié, Thalie (muse de la comédie et de la poésie légère) et une religieuse. Le thème central de la pièce est le départ de Servan, que le Samedi regrette fortement. Cette plainte fournit à l'auteur l'occasion de décrire les pratiques de la société et ses participants à travers la narration de ce qui reste au Samedi pour se consoler de l'absence de son « séducteur universel ». Dans cet extrait, Thalie cherche précisément à consoler le Samedi et lui fait avouer que ce qu'il lui reste est bien un motif pour ne pas être triste.

Le Samedi.

Eh croyez Vous qu'en sentant si vivement tout ce que j'ai perdu, je ne conaisse pas le prix de tout ce qui me reste. Puis je ignorer que l'Ame de mon Servan existe toute entiere chez Celle qui fixa avec tant de vérité ses traits sur le Velin. Une seule Maison me fournit le tribut de trois Auteurs si aimables qu'après d'eux on est presque aussi content de soi que d'eux mêmes, et cest beaucoup dire [...]. Et cette charmante Mere de deux de mes Eleves les plus cheries, et mon Samuel⁹⁸ que momeur et Toi Vous combletez sans mesure. Et mon Colonel francais qui me donne le Spectacle Si rare d'un Poete qui voue Ses talens a louer avec gout ceux de ses Rivaux. Et mes deux abbés dont l'un compose pour moi des Romances touchantes, tandis que l'autre me faisant parcourir avec Shandy tous les replis du cœur humain, nous franchissons en riant les pas glissants qui s'y présentent [...] que dirai je de plus il n'y a pas jusqu'au Jardinier Georgeon⁹⁹ qui pour me faire Sa Cour quitte sa bêche, et devint Bel Esprit, et plaisant.

⁹⁴ *Ibidem*, source 4.

⁹⁵ *Ibidem*, source 16.

⁹⁶ LILTI 2005, p. 249. Sur le théâtre de société en Pays de Vaud, voir SEVERY 1911, vol. 1, chapitres VII-X et Pierre MORREN, *La vie lausannoise au XVIIIe siècle d'après Jean Henri Polier de Vernand, lieutenant baillival*, Genève : Labor et Fides, 1970, p. 416-450.

⁹⁷ BRIDEL 1815, p. 280.

⁹⁸ Samuel Constant de Rebecque (1729-1800).

⁹⁹ Il s'agit peut-être de Georges Deyverdun, à qui Bridel avait dédié une poésie intitulée « Au jardinier de la Grotte ».

Et ne me Sera t'il pas permis de louer ma bonne Mère¹⁰⁰ cette Fée si puissante qui modifiant Sans cesse toutes mes parties Sous des nouvelles formes me rendit le jour le plus heureux, le plus désiré de toute la Semaine, et je dirais presque le plus dangereux, Car ma foi, Si certaines yeux noirs accompagnés de mines piquantes et fines tirent le Spectateur de la reverie ou l'a plongé les voix mélodieuses de mes deux Syrenes, certains grands yeux bleus celestes peuvent bien le faire rever de nouveau [...], et quel danger ne court il pas encore lorsqu'au Son d'une Musique dansante Therpsicore [...] s'avance, tous les yeux Se fixent alors sur ses pas ainsi gracieux que légers, et pour comble de danger, Vous lui prêtés Thalie, ainsi que Votre Sœur Melpomene tout ce que vôtre Ait a de finesses. Trois Muses dans une seule Mortelle, oh, ma foi le Spectateur s'en tire comme il peut.

Thalie

Mais mon cher Samedi, la liste de ce qui vous reste prouve que vous n'etes point tant a plaindre et vos motifs de Consolation Sont Si puissans qu'il ne Vous sied pas¹⁰¹.

Au-delà de l'insistance ironique sur le départ de Servan et le rôle central qu'il occupe dans la société (leitmotiv de plusieurs documents), cette pièce est très intéressante, car elle nous donne une idée de comment le salon se représentait lui-même. Le Samedi est décrit comme le fils adoptif de Diane – probablement en protectrice des femmes – et Apollon, le Dieu du chant, de la musique et de la poésie. L'activité artistique de la société est donc la composante qui est la plus mise en avant : d'une part, à travers les références à la mythologie classique faites par Thalie et, de l'autre, avec les mots du Samedi. Dans son long discours, il souligne en particulier la présence de « trois grands auteurs »¹⁰² ; il nomme Samuel de Constant, auteur lui aussi, un certain colonel français, poète, et les « deux abbés », l'un écrit des romans et l'autre amuse dans la lecture du *Tristram Shandy*¹⁰³ de Laurence Sterne. Suit un hommage à la reine de la société, Mme de Charrière, qui rend le samedi le jour le plus désiré de la semaine. La musique, le chant et la danse sont aussi évoqués à la fin de ce discours qui qualifie ces pratiques de « dangereuses », en tant qu'instigatrices de rêveries et de passions interdites. Ces activités répondaient aux exigences du divertissement mais, en plus, étaient une manière de célébrer le salon lui-même, ses qualités, sa spécificité par rapport aux autres sociétés mondaines et ses membres.

Un autre exemple de représentation théâtrale qui vise à célébrer le « pouvoir » du salon est fourni par une lettre du fonds Grenier envoyée à Deyverdun, qui contient des vers intitulés « Style planétaire ». Comme l'explique la dédicace, ces vers ont été écrits en l'honneur du compositeur de plusieurs rôles destinés à être joués pendant la représentation du 19 mars 1784 : « A Monsieur D'Eyverdun ! Qui à composé, et Joué le Rôle de Jupiter ; Joué celui de Minerve ; et Compôsé ceux de L'Amour, et de la Terre : le Tout exécûté hier Vendredi, le 19^e Mars année 1784 »¹⁰⁴. Ces rôles avaient été probablement conçus pour une pièce intitulé *Les Planètes*, dont Jean Henri Polier de Vernand (1715-1791)¹⁰⁵ nous donne un aperçu dans son journal : « on joua hier [19 mars 1784] deux pièces, *Les Planètes* de Mde de St. Cierge et d'Yverdun, Servan a fait un rôle d'ivrogne dans la seconde ». Cette

¹⁰⁰ Angélique de Charrière de Bavois.

¹⁰¹ AVL P 224, 1.2, sources 14-15. Voir en Annexe 3 le discours complet.

¹⁰² Gibbon, Raynal et Servan ? Cette hypothèse est faite sur la base de la référence à ces trois personnes dans le dialogue entre la Terre et Angélique, écrit par Deyverdun.

¹⁰³ Il s'agit probablement de David Levade, aussi membre de la Société littéraire de Deyverdun, qui en 1786 achève sa traduction du *Tristram Shandy* de Laurence Sterne. Lucienne HUBLER, « Levade, David », in *DHS*, url : www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F11247.php, version du 25.10.2006.

¹⁰⁴ AVL P 224, 1.2, source 10.

¹⁰⁵ Lieutenant ballival à Lausanne de 1757 à 1791 et « auteur d'un mémorial couvrant les années 1754 à 1791, qui compte parmi les plus importants documents d'histoire lausannoise (26 300 pages manuscrites) ». Emmanuel ABETEL, « Polier, Jean Henri (de Vernand) », in *DHS*, url : www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F17839.php, version du 20.04.2009.

annotation se trouve parmi les titres des pièces qui furent jouées dans les salons lausannois en 1784¹⁰⁶.

Nous avons pu retrouver les textes des rôles écrits par Deyverdun pour cette pièce : celui de la Terre, de l'Amour et de Jupiter, qui nous révèlent que la vraie protagoniste de cette représentation était la Générale de Charrière. En effet, si nous lisons le contenu des rôles de la Terre et de l'Amour, nous nous apercevons qu'il s'agit de monologues écrits pour « Angélique », c'est-à-dire Angélique de Charrière de Bavois. Dans la source 12, la Terre personnifiée prie Angélique de ne pas l'abandonner et l'invite à reconnaître tous les efforts qu'elle a fait pour lui rendre la vie agréable : l'avoir placée dans « le plus beau de mes pays » et dans la plus belle de ses villes et lui avoir donné une place d'honneur dans une société heureuse, fréquentée par des étrangers renommés :

Aussi ne voit on pas des Etrangers, meme des plus illustres de mes Sujets visiter tous les jours les rivages fortunés du Léman. quoi ! Tu Songerais a me quitter Angelique quand Servan, Raynal, et Gibbon Sont ici réunis, quand ils Savent te conaitre, et t'estimer. Et ou irais Tu pour trouver mieux que ces gens là. quoi tandis que Tu peux Converser avec de tels hommes, goûter les douceurs du Sentiment su Sein de la plus aimable des familles, tandis que Tu es honorée estimée, aimée de tous ceux qui Savent te conaitre¹⁰⁷.

Le fait qu'Angélique soit représentée comme reine d'une société courue par d'illustres étrangers n'est pas un cas particulier. En effet, la Générale aimait s'entourer de personnages célèbres et, quand l'un d'eux passait par Lausanne, elle voulait tout de suite l'inviter dans son salon. Un exemple est le déjeuner qu'elle donna, en 1785, en honneur de Johann Kaspar Lavater (1741-1801)¹⁰⁸. Recevoir des personnages éminents était, en fait, un facteur de « prestige et de considération sociale »¹⁰⁹. C'est aussi dans cette optique qu'il faut interpréter la présence, dans son salon, de Gibbon et Servan, même si ces deux étrangers se considéraient désormais comme des Lausannois.

Dans le deuxième rôle, celui de l'Amour, Angélique est cette fois représentée en tant qu'« élue par l'Amour ». Ce rôle était aussi centré sur un dialogue pareil à celui de la Terre : l'Amour s'adresse à Angélique et lui raconte comment il a été envoyé auprès d'elle par sa mère :

Je suis bien votre Serviteur Madame, je viens ici par ordre de ma Mere. J'etais ce matin a pleurer un départ dans un petit coin, car voici la Saison ou je répans Souvent des larmes, je començais cependant a m'essouyer les yeaux pour me réjouir d'un retour, lorsque maman m'a fait apeller. Mon cher fils m'a t'elle dit, je Veux t'envoyer auprès d'Angelique, Tu la Conais Sans doute – Coment si je la Conais ? ne Suis je pas presque toujours à Son Samedi, tantôt sous des guimpes de Nones, tantôt sous des Ailes d'Ange, je m'y fourre enfin le plus Souvent que je puis, Mais je me tiens caché, on ne fait que m'entrevoir de tems en tems, Soit dit en passant Ma chère maman vous me donnez quelquesfois des Comissions assez facheuses, mais celle ci, par exemple me fait grand plaisir. J'y vole¹¹⁰

Même si la représentation de cette pièce tombe le vendredi et non pas le samedi, il nous semble clair que ces rôles avaient été conçus pour être joués devant la société de Madame de Charrière. Il semble que ce type d'activité devait être régulière et qu'elle recevait l'approbation de la Générale, comme le montre cette note écrite par Deyverdun à la fin du rôle de la Terre :

Il parait ridicule de vous ecrire Madame, devant avoir l'honneur de vous Voir ce Soir, mais Vous Serez occupée de vôtre Compagnie, et Vous n'auriez peut-être pas eu le tems de m'entende. Vous Vous êtes

¹⁰⁶ MORREN 1970, p. 441.

¹⁰⁷ AVL P 224, 1.2, source 12.

¹⁰⁸ PERROCHON 1934, p. 175. Rosalie de Constant décrit ce déjeuner qui fit sensation. Voir ACHARD 1902, vol. 2, p. 35 et Gisela LUGINBUHL-WEBER, « Lavater, Johann Kaspar », in *DHS*, url : www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F10444.php, version du 17.03.2009.

¹⁰⁹ LILTI 2005, p. 180.

¹¹⁰ AVL P 224, 1.2, source 11.

plainte qu'en general les Rolles etaient trop Courts, Vous Vous plaindrez Sans doute que Celui est trop long¹¹¹.

Le fait que Jean Henri Polier de Vernand¹¹² signale cette pièce dans son mémorial nous laisse supposer qu'ils y avaient des séances plus « publiques », où l'on ouvrait le salon à d'autres que les membres réguliers des assemblées. La célébration de Mme de Charrière, choisie par l'Amour et reine d'une société heureuse, serait donc une manière d'accroître le prestige du salon en dehors de la société. C'est dans cette optique que l'on pourrait interpréter aussi la préoccupation de Deyverdun à satisfaire, avec ces rôles, Mme de Charrière.

Au-delà de la question de la représentation plus ou moins publique de cette pièce, nous pouvons observer que la production du salon célèbre de manière insistante Angélique de Charrière de Bavois. L'image que les sources nous donnent de la Générale n'est pas celle d'une « femme savante » (qui aurait pu évoquer *Les femmes savantes* de Molière), mais plutôt celle de « maitresse du salon », qui s'insère dans une tradition parisienne (si on pense aux salons de Mme Geoffrin, Mme Necker et la maréchale de Luxembourg) qui confiait à la femme un rôle de sociabilisation. Le salon, en effet, était un espace qui privilégiait l'action féminine, une sorte d'alternative, entre sphère publique et sphère domestique¹¹³. La *Société du Samedi* joue ce rôle en encourageant les femmes à participer à des activités culturelles. Selon Perrochon, Mme de Charrière ne faisait que « mettre à disposition d'un milieu mondain, où les femmes étaient nombreuses, les préceptes de la société littéraire »¹¹⁴ de Deyverdun. Toutefois, les membres de la *Société littéraire* ne se rencontraient pas pour écrire des chansons, jouer des pièces et discuter de littérature, mais pour débattre de sujets philosophiques. Nous nous limitons donc à voir la société de Mme de Charrière comme « une école d'esprit, de goût, de politesse » – comme l'écrit le doyen Bridel – où les femmes pouvaient profiter d'une certaine liberté pour exprimer leurs talents littéraires.

7. Conclusion

Le salon de Mme de Charrière a connu une influence certaine sur la société lausannoise de l'époque. Ce salon a contribué à encourager les écrivains locaux et introduit dans le milieu lausannois une littérature plus mondaine, en accord avec l'esprit parisien du temps. Une preuve de cette influence est probablement la floraison du genre romanesque à Lausanne pendant les années 1780, genre qui jusqu'à la *Nouvelle Héloïse* avait pratiquement été négligé en Suisse¹¹⁵.

À ce propos, il est frappant de lire cette phrase, contenue dans une lettre de 1786 et envoyée à Deyverdun par un certain « Bridel, sous gouverneur », qui commente la publication du roman *Caroline* en Allemagne : « Lausanne va devenir pour la littérature ce que Geneve est pour les sciences »¹¹⁶. Cet exemple est significatif et indique que l'étude de cette société est indispensable pour comprendre l'évolution de la vie culturelle à Lausanne au XVIII^e siècle.

En ce qui concerne Edward Gibbon, cette recherche nous a permis de reconstruire une partie du réseau social de l'historien, durant son dernier séjour à Lausanne. Gibbon était entouré d'une société,

¹¹¹ *Ibidem*, source 12.

¹¹² MORREN 1970, p. 441.

¹¹³ LILTI 2005, p. 116.

¹¹⁴ *Ibidem*, p. 114.

¹¹⁵ PERROCHON 1936, p. 546.

¹¹⁶ AVL P 224, carton 18, enveloppe 8.

qui, aussi dans ses loisirs, se dédiait à des activités culturelles et qui était fréquentée par d'importants écrivains.

Pour conclure, suivons, encore une fois, le doyen Bridel qui termine sa description de la *Société du Samedi* ainsi :

Je n'ai pu tracer qu'un foible et légère esquisse des séances du samedi, qui se varioient chaque semaine. Divers portefeuilles contiennent de charmantes pièces, soit en prose soit en vers, composées pour les réunions de ce jour, et qui plus que celles-ci mériteroient d'être sauvées de l'oubli : on peut juger par ce mince échantillon, des amusements de la bonne société de Lausanne en 1786 : c'étoit vraiment une école d'esprit, de goût, de politesse¹¹⁷.

Dans notre travail, nous avons cherché à rendre cette esquisse un peu plus précise, surtout grâce aux informations issues des documents du fonds Grenier. Le résultat, bien qu'encore partiel, nous a permis d'en explorer les rites, les symboles et les pratiques. Ces manuscrits mériteraient réellement d'être « sauvés de l'oubli ». Cependant, le travail n'a pas été facile, car les études menées jusqu'à aujourd'hui sur cette société n'étaient souvent pas dignes de foi, ou ne comportaient pas les références nécessaires pour repérer les sources citées. C'est pour cette raison que nous avons décidé de nous en tenir seulement aux informations sûres, à savoir confirmées par les documents. Ce travail devrait être approfondi par des études ultérieures, notamment avec des recherches dans les archives de Genève, dans le but de définir plus précisément l'analyse de cet important salon lausannois du XVIII^e siècle.

¹¹⁷ BRIDEL 1815, p. 287.

8. Bibliographie sélective

Littérature primaire

Archives de la Ville de Lausanne (AVL), P 224 Fonds Grenier, section II, carton 17 : Edward Gibbon, 1770-1976.

Archives de la Ville de Lausanne (AVL), P 224 Fonds Grenier, section II, carton 18 : famille Dyverdun, en particulier Georges Dyverdun, 1536-1789.

Archives de la Ville de Lausanne (AVL), P 224 Fonds Grenier, section IV, carton 26 : documents sans attribution particulière, XVIIIe siècle. Plus précisément, cartable 1, enveloppe 3 : textes de chansons, poèmes, et notes diverses, sans date.

Archives cantonales vaudoises (ACV), P Charrière de Sévery, Ca 1-36 : sociabilité (rapports de société, vie mondaine, etc.).

Archives cantonales vaudoises (ACV), P Charrière de Sévery, Cb 1-30 : sociétés (au sens large de groupements par intérêts communs, sociétés de loisirs, de soutien, etc.).

Archives cantonales vaudoises (ACV), P Charrière de Sévery, Ci 11-15 : journal de Catherine de Charrière, 1768- 1792.

Archives cantonales vaudoises (ACV), P Charrière de Sévery, Ck 1-45 : documents d'intérêt plus ou moins littéraires, artistique didactique, etc. : cahiers d'études, jeux d'esprit, compositions diverses, lectures, bibliographies, etc.

Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne (BCUL), IS 1989 : Mémoire lus à Lausanne dans une Société de Gens de Lettres, numérisé sur <http://lumières.unil.ch/>.

BRIDEL, Philippe-Sirice, « Souvenirs de mon séjour à Lausanne de 1779 à 1787 », *Conservateur suisse, ou recueil des étrennes helvétiques*, Lausanne : Louis Knab, t. VII, 1815, p. 278-288.

GIBBON, Edward, *Le journal de Gibbon à Lausanne : 17 août 1763 – 19 avril 1764*, Georges-Alfred Bonnard (éd.), Lausanne : F. Rouge, p. 109-141.

GIBBON, Edward, *Memoirs of my life*, Georges-Alfred Bonnard (éd.), London : Nelson, 1966.

MONTOLIEU, Isabelle de, « Le petit oiseau vert, conte de ma bonne vieille mère », in *Paris, Versailles et les provinces au dix-huitième siècle*, Paris : H. Nicolle : Le Normand, t. II, 1809², p. 136-153.

Littérature secondaire

ACHARD, Lucie, *Rosalie de Constant, sa famille et ses amis : 1758-1834*, Genève : Ch. Eggimann, 1901-1902.

GIDDEY, Ernest, « Gibbon à Lausanne », in *Gibbon et Rome à la lumière de l'historiographie moderne*, Pierre Ducrey (éd.), Genève : Droz, 1977, p. 23-45.

HAUSSONVILLE (D'), Gabriel-Paul-Othenin, *Le salon de Madame Necker: d'après de documents tirées des archives de Coppet*, Paris: Calmann Lévy, 1990 (1880).

LILTI, Antoine, *Le monde des salons. Sociabilité et mondanité à Paris au XVIIIe siècle*, Paris : Fayard, 2005.

PERROCHON, Henri, « Une femme d'esprit : Mme de Charrière-Bavois », 1732-1817 », *Revue historique vaudoise*, n° 42, 1934, p. 100-117 ; 165-188.

PERROCHON, Henri, « Un foyer helvétique de préciosité au XVIIIe siècle », *Revue de littérature comparée*, n° 3, 1936, p. 537-549.

PERROCHON, Henri, « Une Lausannoise spirituelle et philosophe : Étienne de Brenles-Chavannes et ses amis, 1724-1780, d'après des documents inédits », *Revue historique vaudoise*, n° 51, 1943, p. 49-73.

ROSSET, François, « La vie littéraire et intellectuelle en pays romand au XVIIIe siècle », in Roger Francillon (dir.), *Histoire de la littérature en Suisse romande. I. Du Moyen Age à 1815*, Lausanne : Payot, 1996, p. 193-223.

SEVERY, Clara et William de, *La vie de société dans le Pays de Vaud à la fin du dix-huitième siècle : Salomon et Catherine de Charrière de Sévery et leurs amis*, Lausanne : Georges Bridel, 1911, 2 vol.

Dictionnaires

SGARD, Jean (dir.), *Dictionnaire des journalistes (1600-1789)*, édition électronique revue, corrigée et augmentée, 1999, url : <http://dictionnaire-journalistes.gazettes18e.fr/dictionnaires-presse-classique-mise-en-ligne>.

Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), édition électronique, url : www.hls-dhs-dss.ch.

MELLOR, Alec, *Dictionnaire de la franc-maçonnerie et des francs-maçons*, Paris : Pierre Belfond, 1979.

9. Annexes

9.1. Statuts de la Société du Samedi

Source: AVL P 244, Fonds Grenier, carton 18, enveloppe 12, source 4.

Status

Lus par Chancelier.

Suivant les Loix de tous les Chapitres Vous promettés d'abord d'observer les trois Vœux. Obeissance celibat, et pauvrauté. Suivant l'explication Suivante :

[1.] D'obéir aux Ordres de l'Abbesse quant à la Convocation du Samedi à moins de Migraines ou d'intrigues.

[2.] De garder Scrupuleusement le Celibat, a moins de fantaisies fisiques ou morales à le contraire.

[3.] De ne point courir après les richesses aux dépens du Cœur, de l'esprit ou [des] graces.

4. Vous promettés ensuite de preferer toujours le Samedi au Dimanche qui brille, au Lundi qui danse, au Mardi qui baille, au Mercredi que repose, au Jeudi qui joue, au Vendredi qui mange.

5. Vous promettés de préférer l'esprit au persiflage, les talens aux pretensions, et les Jugement au bavardage.

6. Vous promettés de preferer le Sentiment à l'étalage la Naivité a l'artifice, et enfin la Marche de la Nature aux allures de manège.

7. Vous promettés de preferer les Ouvrages de Florian aux Oeuvres de Mercier. Les Comedies de Moliere au Theatre de Marivaux, et les Auteurs du Siecle de Louis XIV aux Academicien du moment.

8. Vous promettés d'être dans nos assemblées Severe à Vous meme, indulgente aux autres ; et

9. Vous promettés enfin Loyauté à l'Abbesse, et à tout le Chapitre, attention, et Zèle pour l'honneur du Samedi et prudente Discretion envers les profanes.

Ainsi le Dieu du Genie et des Arts vous protège Ainsi Minerve vous couvre de son Egide, et [votre] Nom soit gravé au [Temple] de Memoires.

9.2. Description du rituel d'admission à la Société du samedi

Source: AVL P 244, Fonds Grenier, carton 18, enveloppe 12, source 5

L'Abesse sur un Trône

Le chancelier assis à sa droite avec table, lunettes, y a.

Le Maitre de Ceremonie debout une baguette à la main femme, et homme, assis en demi Cercle des deux côtés.

La Recipiendaire gardée à vue par Mr. de St. Cierge.

Le Maitre de Ceremonie ayant frapé neuf Coups en l'honneur des Muses. L'Introduceur entrera et remettra entre les mains du Maitre de ceremonie la jentille requête de M.^e de C. après avoir fait Suivant l'usage les trois Reverences en l'honneur des trois Graces.

Le dit M.^{re} debout en face [au] Trone lira de Son mieux la dite Requete.

L'Abesse proposera la reception en allant aux Voix qui Seront recueillies par le Maitre des Ceremonies. La pluralité l'emportant, le M^e des Ceremonies avertira par les neuf coups l'Introduceur quil peut amener la recipiendaire qui entrera et Sera placée dans un fauteuil vis à vis du Trône et on procedera à l'examen.

L'Abesse

Suivant la regle Vous reponderez à trois questions qui Vous Seront faites.

1. Une Charade
2. un Morceau bon et un mauvais
3. Enfin une Enigme.

Ayant duement repondu aux Sudites questions on lui lira les Statuts qu'elle promettra d'observer etant debout tout de son long après quoi suivra l'acolade dirigée par l'Introduceur après que l'Abesse l'aura decorée d'une Echarpe blanche Simbole de l'innocence et de l'effigie du Soleil Simbole de la clarté.

en cette formule.

Recevez cette Echarpe Simbole de la Candeur et de l'innocence, portez sur votre cœur le Soleil image de la clarté de l'Esprit, de la chaleur du Sentiment, et de l'activité du Caractere et recevez l'acolade de l'Abesse et de tout le Chapitre.

L'acolade recue le M^{re} des Ceremonies lui explique le Tableau emblematicque.

9.3. Extrait d'une pièce de la Société de Samedi : le dialogue entre le Samedi et Thalie

Source: AVL P 244, Fonds Grenier, carton 18, enveloppe 12, sources 14-15

Eh, comment donc ?

Le Samedi

pleurant amèrement Hélas, je ne serai plus qu'un jour de marché.

Thalie

Vas, ton Vieux Parein Saturne veille sur Toi, sa bonté paternelle te soutiendra. Son Aimable petite Fille Diane ne te laissera point dégrader. Cest à Elle, cest a son Frère Apollon que Tu dois ton bonheur. Rappelle Toi qu'Elle t'a adopté, qu'en ta faveur Elle a desherité tes six frère Ainés.

Le Samedi

Il est bien vrai que je lui ai de grandes obligations.

Thalie

Et son frère Apollon que n'a t'il pas fait pour Toi ? N'étais Tu pas son Enfant gâté ; que de bombons, que des friandises. L'heureux Vervet n'en eut pas davantage. Plaisans Proverbes, jentils Couplets, propos joyeux, polissonneries même, il n'a rien négligé pour t'amuser.

Le Samedi.

Oui, mais que me rëste t'il de tout cela, je vous prie, le Fripon n'a t'il pas tout emporté comme il fait toujours.

Thalie

Combien de fois il t'a fait rire aux larmes. L'autre jour encore ne t'a t'il pas amené Dissonance, et Ampoulé, / ce dernier par parentëse tourna bien en ridicule mon héroïque Sœur Melpomène/ et ta joye ne fut elle pas si bruyante Ce soir là que la garde de nuit accourat pensant que ce fut un charivari.

Le Samedi.

Eh croyez Vous qu'en sentant si vivement tout ce que j'ai perdu, je ne conaisse pas le prix de tout ce qui me reste. Puis je ignorer que l'Ame de mon Servan existe toute entiere chez Celle qui fixa avec tant de vérité ses traits sur le Velin. Une seule Maison me fournit le tribut de trois Auteurs si aimables qu'après d'eux on est presque aussi content de soi que d'eux mêmes, et cest beaucoup dire (4)¹¹⁸. Et cette charmante Mere de deux de mes Eleves les plus cheries, et mon Samuel que momeur et Toi Vous comblatez sans mesure. Et mon Colonel francais qui me donne le Spectacle Si rare d'un Poete qui voue Ses talens a louer avec gout ceux de ses Rivaux. Et mes deux abbés dont l'un compose pour moi des Romances touchantes, tandis que l'autre me faisant parcourir avec Shandy tous les replis du cœur humain, nous franchissons en riant les pas glissants qui s'y présentent (5)¹¹⁹ que dirai je de plus il n'y a pas jusqu'au Jardinier Georgeon qui pour me faire Sa Cour quitte sa bêche, et devint Bel Esprit, et plaisant. Et ne me Sera t'il pas permis de louer ma bonne Mère cette Fée si puissante

¹¹⁸ « La sœur (4) Prenez garde, ne partez pas trop. »

¹¹⁹ « La Sœur (5) : chut, chut, Mon bon ami, Vous Vous échauffés votre Sang Se porte a la tête »

qui modifiant Sans cesse toutes mes parties Sous des nouvelles formes me rendit le jour le plus heureux, le plus désiré de toute la Semaine, et je dirais presque le plus dangereux, Car ma foi, Si certaines yeux noirs accompagnés de mines piquantes et fines tirent le Spectateur de la reverie ou l'a plongé les voix melodieuses de mes deux Syrenes, certains grands yeux bleus celestes peuvent bien le faire rêver de nouveau (6)¹²⁰, et quel danger ne court il pas encore lorsqu'au Son d'une Musique dansante Therpsicore (7)¹²¹ s'avance, tous les yeux Se fixent alors sur ses pas ainsi gracieux que légers, et pour comble de danger, Vous lui prêtés Thalie, ainsi que Votre Sœur Melpomene tout ce que vôtre Ait a de finesses. Trois Muses dans une seule Mortelle, oh, ma foi le Spectateur s'en tire comme il peut.

Thalie

Mais mon cher Samedi, la liste de ce qui vous reste prouve que vous n'etes point tant a plaindre et vos motifs de Consolation Sont Si puissans qu'il ne Vous sied pas.

Le Samedi

Eh, mais ne savez Vous pas que Servan etait le grand ressort de la machine du Samedi, et que sans cette Roue d'engrenage Ma Mère ne sachant que faire de toutes mes parties me laissera perir de langueur. Non, faisons plutôt une fin digne de ma gloire passée Bride, Mon cher Bridel, melancolique Bridel *¹²², daigne pour ton Ami le Samedi, daigne composer un quinzieme tombeau, et dans mon desespoir je m'y précipite. Trop heureux si l'ingrat qui m'abandonne

Thalie

Mais il revient ...

Le Samedi

qui ?

Thalie

Ton Docteur, le Servan.

Le Samedi

Et quand ?

Thalie

Dans trois Lunes – ecoute l'Oracle
Nôtre Apollon des Samedis
dont chacun pleure ici l'absence
En partant donna l'assurance
de ramener le Parady.

Le Samedi

Mais peut on s'y fier, n'est a ce point un gascon.

Thalie

Il n'est que Provençal, dans le fonds honête homme

¹²⁰ « La Sœur (6) : Juste Ciel, je crois qu'il a le transport au Cerveau. Il n'y a pas moyen autrement »

¹²¹ « La Sœur (7) : Oh, il rêve certainement ! »

¹²² « * La bonne Sœur fait des gestes de pitié. »

Le Samedi

Je renais, mais que ne le disiez Vous plutôt ?

Thalie

Ma foi, je te le gardais pour la bonne bouche. Eh, bien Mon cher Samedi, ne console je pas mieux que Ma Sœur Melpomène

Elle croit en longs vers à rime féminine et puis d'un autre Sexe au mode Alexandrin remplacer de Servan chaque joli quatrain d'Alexandre on n'aima jamais qu'Alexandrine. (8)¹²³. Cette chère Alexandrine ! On n'est pas plus intéressante elle touche, elle attendit. Certainement le départ de votre Séducteur universel t'a bien affligé, tu en as gémi, tu en es triste, tu pleures encor, tu t'ennuie mon pauvre Samedi ; Mais ce n'est rien auprès de ce qu'une douloureuse Séparation a fait éprouver à la jeune Ninfe dont je parle. Elle en est tombée malade très sérieusement. Oh, les femmes sont beaucoup plus sensibles que Vous autres hommes / du moins les premiers jours / Déjà celle ci n'est plus en danger grâce à l'espoir Consolateur et au baume on ? (9)¹²⁴ des lettres enchanteresses de l'Ami qu'elle regrette. Elle mérite beaucoup Cette aimable Alexandrine qui Sait Si bien apprécier les heureuses qualités des autres. Je te laisse avec Elle, Consolez Vous mutuellement.

Qui Sait partager la Souffrance
d'un cœur oppressé de douleur ,
Se ménage ainsi l'esperance
de l'attendre en Sa faveur.

Hélas, il faut bien tôt ou tard se laisser consoler que te dirai je enfin cest qu'auprès des femmes, passé le premiers Moment les absents ont toujours tort. (10)

Thalie sort.

¹²³ La Sœur. (8) Ne lui parler pas trop de suite, Vous augmenterez son accès.

¹²⁴ La Sœur. (9) ah, ma bonne Vierge, tant mieux, Elle le console et lui dit de bonnes choses.

9.4. Philippe-Sirice Bridel : « Souvenirs de mon séjour à Lausanne de 1779 à 1787 », *Conservateur suisse, ou recueil des étrennes helvétiques*, t. VII, 1815, p. 278-288.

(278)

S O U V E N I R S

*de mon séjour à Lausanne de 1779 à
1787.*

Mes souvenirs je les écris :
Mes espérances je les pense....

VOIL LA ma devise.... Arrivé tout doucement au déclin de l'âge, parvenu à cette heure certaine du soir de la vie, où *sans être plus jour, il n'est pas nuit encore*, je me trouve placé entre les scènes fugitives d'un passé qui les obscurcit peu-à-peu de son ombre, et les scènes plus durables d'un avenir, dont le voile est assez clair pour en laisser entrevoir une partie. Quand mon imagination est fatiguée d'aller en avant à la découverte, pour signaler les premiers plans d'une immense perspective, ma mémoire me reporte en arrière vers les temps qui ne sont plus ; j'y recueille et les monumens et les traces de personnes et de choses précieuses à mon cœur, et je m'isole du présent, pour m'entourer des plus agréables réminiscences. S'il est doux de les

Souvenirs de mon séjour, &c. 279

conserver pour soi-même, il est intéressant de les communiquer à ses lecteurs ; sur-tout quand ces souvenirs n'ont pas d'autre caractère que celui de la gaieté, de l'apropos ou de la bonhomie.

J'ai vécu à Lausanne plusieurs années, et cette époque ne s'effacera jamais du tableau de ma vie, quoiqu'il se ternisse journellement. J'y ai vu une société de gens aimables, instruits, du meilleur ton, du goût le plus épuré, du commerce le plus sûr : elle m'a appris à connoître le monde, et peut-être à l'apprécier.... Elle est bien réduite à présent cette société... la mort y a fait d'irréparables ravages ; et le petit nombre des survivans ne se voit que pour mener deuil sur les amis auxquels ils ont survécu, et quelquefois même pour envier leur sort.

Quelle étoit charmante cette réunion qui se formoit en hiver tous les samedis chez madame de Ch....! Là se rendoient la plupart des gens lettrés qui habitoient Lausanne, et des étrangers distingués par leurs connoissances qui y faisoient quelque séjour. Là venoient des femmes instruites sans pédanterie, et des jeunes filles belles sans prétention : la conversation, la lecture, la musique, un joli souper, partageoient ces heures trop courtes : tantôt

on lisoit un ouvrage nouveau de littérature, de poésie, de théâtre; tantôt quelque membre de la société soumettoit à son jugement ses propres essais; quelquefois des amateurs jouoient un proverbe, une pièce à tiroir, une petite comédie, qu'eux-mêmes le plus souvent avoient composée.

La société s'appeloit tout uniment *le samedi*: madame de Ch. avoit reçu le titre *d'abbesse*, et nous composions son chapitre. S'entretenant un jour avec un ecclésiastique, on lui observa qu'elle avoit l'air soucieux, tandis que l'ecclésiastique portoit la gaîté peinte sur son visage: « n'en soyez pas surpris, dit elle, monsieur n'a qu'un *verset* à traiter demain, et moi j'ai ce soir tout un chapitre.»

Une femme avantageusement connue par des ouvrages pleins d'esprit et de grace, ayant témoigné son désir d'appartenir à notre samedi, la société crut devoir à ses talens littéraires une réception solennelle. Il fut donc décidé que pour entrer dans le chapitre, l'aspirante seroit tenue de faire ses preuves non de noblesse, mais de présence d'esprit: en conséquence, elle devoit répondre sur-le-champ à une question, deviner une énigme et trouver le mot d'une charade. Le samedi sui-

Pour chanter vos talens en vers dignes de vous!

L'aspirante rougit, s'écrie: c'est une trahison; et se tournant vers une personne assise à ses côtés: madame! lui dit-elle, si cette charade étoit faite pour vous, le mot seroit *Orphée*. Les applaudissemens redoublent. Enfin le grand maître des cérémonies conduit Isabelle devant une toile qui cachoit le fond du salon; là un homme en costume de Hiérophante, une baguette blanche à la main, une étoile sur la poitrine, lui adresse les vers suivans, qui (soit dit pour l'intelligence du lecteur) faisoient allusion à ce qu'on débitoit de Cagliostro, devenu à cette époque l'objet des conversations et de la curiosité générales.

Pour puiser au dépôt de la sagesse humainé,
Je ne vous dirai point d'un ton d'énergumène;
Hâtez-vous de descendre aux caves de Memphis;
Prenez-y pour Mentor un vieux prêtre d'Isis;
Glissez-vous à tâtons sous quelque pyramide,
Et trois-cents ans après renaissiez en Coichide.
Approchez, Isabelle! en tirant ce rideau,
Vous verrez fuir l'erreur et tomber son bandeau."

travail de Souverain

vant, M. Deyverdun le traducteur de Werther, l'intime ami du célèbre Gibbon; introduit avec cérémonie devant le chapitre assemblé l'aspirante, que je nommerai désormais Isabelle, et lui adresse cette question: « quelle des femmes françaises qui ont écrit, est celle qui réunit le plus de suffrages? » Sans hésiter, Isabelle nomme madame de Sevigné; et si vous m'en demandez la raison, ajoutez-elle, c'est qu'en écrivant ses lettres, elle n'a jamais pensé qu'on dût un jour les publier. Applaudissemens. Ensuite, on lui propose l'énigme suivante:

Au sein des feux ardents, je prends toujours
naissance:
A Rome on me baptise et je n'ai pas la foi...
Quand on ne me bat plus, je garde le silence;
Mais hélas! sans me pendre on ne fait rien de moi.

Isabelle se recueille un instant, puis elle dit: c'est une cloche. Nouveaux applaudissemens. Restoit la charade, et la voici:

Bien mieux que mon premier vous savez nous
séduire;
Ainsi que mon second vous nous enchantez
tous;
Que n'ai-je de mon tout et la voix et la lyre,

Soudain la toile se lève; et sur un es-pèce d'autel paroît un tableau, où étoient peints et fort joliment groupés la plupart des attributs de la poésie et des arts, une lyre, un poignard, un masque, une musette, etc. Le Hiérophante, montrant successivement du bout de sa baguette chacun de ces attributs, continue en ces mots:

Saluez par trois fois cette table mystique;
Saisissez de ces traits l'ensemble emblématique;
Respirez gravement l'air du sacré vallon,
Et n'allez pas ici rire au nez d'Apollon...

Vous voyez cette lyre, ornement du Par-nasse;
C'est celle de Sapho, de Pindare et d'Horace,
Que Pétrarque à Vaucluse accordoit sans ef-fort...
Eh bien! elle n'est plus: pleurez son triste sort;

De nos rimeurs Gaulois les frénétiques hordes
En pleine Académie en ont coupé les cordes.
Par Corneille et Racine avec peine aiguisé,
Dans les mains de Voltaire à la longue émoussé,
Ce poignard teint de sang et forgé par la haine,
Que Sophocle reçut des mains de Melpomène,
Sur la scène Française est par un art nouveau
Le stilet d'un brigand ou le fer d'un bourreau...
Ramenons à la vie, à sa grandeur première,
La tragédie en pleurs qu'assassina Lemierre.
Le masque de Thalie autrefois si vanté

Continuation de Lausanne

284 *Souvenirs de mon séjour*

Depuis le grand Molière, hélas ! s'est bien gâté :
 Au badinage seul cette Muse bornée
 Veut aujourd'hui monter au trône d'une aînée,
 Devient triste, rêveuse, et pleine de vapeurs,
 Sollicite un mouchoir pour essuyer ses pleurs....
 Ah ! conservons-la gaye et maligne et bouffonne,
 Fronçant le ridicule et non pas la personne,
 A leurs propres dépens faisant rire les sots,
 Et du vieux sel attique inondant ses bons mots.
 N'allez pas négliger cette aimable musette,
 Quand posant l'éventail pour prendre la houlette,
 Aux champs de Bussigni vous irez un beau jour
 De Zéphire et de Flore épier le retour.
 Là, de l'art des cités oubliant l'imposture,
 Aussi belle qu'elle est vous peindrez la nature,
 Et vos douces chansons dans leur simplicité
 Auront l'air du village et sa naïveté.
 Fille du cœur, sur-tout que l'antique romance
 Trainant en longs réfreins sa plaintive cadence,
 Reprenne sans tarder par vos heureux talens
 Ses droits que l'ariette usurpa trop long-temps.
 Montrez-nous l'ombre triste, inconsolable, errante,
 De quelque preux guerrier occis par son amante ;
 Ou les maux de deux cœurs brûlans des mêmes feux,
 Que navrent les refus d'un tuteur rigoureux.
 Si jadis ce pinceau fut le pinceau d'Apelles,
 Je ne sais.... mais je crois l'avoir vu chez Corcelles :
 Vrai comme son langage, et doux comme son cœur,
 Il verse sur la toile un prestige enchanteur,

285 *Souvenirs de mon séjour*

Pour peindre en raccourci notre philosophie,
 Vous dévoilent l'esprit qui règne en ce salon,
 Et de notre Chapitre et les goûts et le ton.
 Ici, de l'étiquette écartant la barrière,
 D'un tourbillon fâcheux secouant la poussière,
 Venez dans les plaisirs de l'esprit et du cœur
 De notre samedi partager la douceur ;
 Et ce jour fortuné va vous faire sans peine
 Supporter les ennuis de toute la semaine,
 De l'envie à l'œil louche oublier les propos,
 Pardonner aux méchans et tolérer les sots.
 Ces biens nous les devons à notre aimable Abbé,
 De Flore et des beaux arts tout-à-la-fois Pré-tresse :
 L'Empire qu'elle exerce en été sur les fleurs,
 Elle l'a dès long-temps obtenu sur nos cœurs ;
 Pour elle à chaque mois maintes fleurs sont écloses,
 Et je la vois toujours dans la saison des roses,
 Transportant sans apprêt dans la société
 Les goûts de la nature et sa variété ;
 A tout ce qui l'entoure elle donne la vie,
 Anime les talens et sourit au génie...
 On diroit qu'Apollon la plaça parmi nous
 Pour adoucir nos mœurs, pour épurer nos goûts,
 Et faire naître au sein de la rude Helvétie
 Les plaisirs délicats de Grèce et d'Italie.
 Mais de mes sens émus quel sublime transport
 Sur l'aile de Pindare égare mon essort ?
 Hiérophante nouveau... quelle clarté divine
 Déjà de toutes parts me frappe et m'illumine !
 De nos Dieux protecteurs je chante les bienfaits :
 Je vois autour de moi l'abondance et la paix,
 Les lauriers d'Apollon, de Mars et d'Uranie,

à Lausanne. 285

Fixe du sentiment l'expression rapide,
 Et semble se jouer sous la main qui le guide :
 Oui ! Corcelles naquit pour conserver les traits
 Des sages qu'elle a vus, des heureux qu'elle a faits.
 Mais à ce grand flambeau dont la flamme est vive
 Nous a tous pénétrés de sa chaleur active,
 D'où vient donc cet éclat ? c'est qu'il est tour-à-tour
 Le flambeau du génie et celui de l'amour...
 De ce génie heureux qui créa Caroline,
 De cet amour vainqueur qui suit Alexandrine ;
 Sous ce double rapport le magique flambeau
 A nos yeux éblouis brille d'un feu nouveau ;
 Jamais il ne paroît sans l'aimable ceinture
 Que pour les Graces même a formé la nature :
 Toutes trois je les vois, et voudrois les nommer...
 Mais leur grave Maman pourroit bien m'en blâmer :
 Vainement, lui dirois-je, en me tournant vers elles,
 La faute en est à vous, qui les fites si belles.
 Dans ce petit recoin qu'ai-je donc aperçu ?
 Une tête à grelots.... ah ! si je l'ai bien vu,
 C'est la chère Marotte à nos jeux si propice,
 Qu'inventa la sagesse et non pas le caprice :
 Dès sa plus tendre enfance et par un libre choix
 Sans gêne et sans efforts l'homme reçoit ses loix :
 Elle change en plaisirs les peines de la vie,
 Nous berce en badinant au sein de la folie,
 Et soulevant un peu maint bonnet de docteur
 Nous montre un bout d'oreille échappé par malheur.
 Ces symboles divers choisis par le génie,

à Lausanne. 287

Les fruits de la sagesse et les fleurs du génie...
 Lausanne ! ô doux séjour ! trop heureuse cité !
 Chez toi le frein des mœurs est encor respecté :
 A tes aimables jeux préside avec décence
 La liberté facile et non pas la licence ;
 La politesse ici tient la main de l'honneur ;
 L'esprit n'y fait jamais outrage à la candeur ;
 Et nos jeunes beautés, filles de la nature,
 Ont le cœur aussi pur que l'onde la plus pure.

Ces vers assez coulans, quoique négligés, et dont l'apropos fait le principal mérite, furent écoutés et reçus avec indulgence. Isabelle entra dans notre chapitre, et plus d'une fois contribua à nos plaisirs par ses intéressantes productions.
 Je n'ai pu tracer qu'une foible et légère esquisse des séances du samedi, qui se varioient chaque semaine. Divers portefeuilles contiennent de charmantes pièces, soit en prose soit en vers, composées pour les réunions de ce jour, et qui plus que celles-ci mériteroient d'être sauvées de l'oubli : on peut juger, par ce mince échantillon, des amusemens de la bonne société de Lausanne en 1786 : c'étoit vraiment une école d'esprit, de goût, de politesse. Il n'est donc pas surprenant que tant d'étrangers de tout âge et de tout pays aient préféré le séjour de Lausanne

288 *Souvenirs de mon séjour, &c.*

à celui d'autres villes plus peuplées, plus riches et plus dissipées.

Je donnerai peut-être une continuation de ces souvenirs : je présume que n'ayant offensé personne dans ce premier fragment, l'annonce des suivans n'inquiétera personne. Et pourquoi, moi qui ne soupire qu'après le repos, troublerois-je celui des autres ? qu'ils respectent seulement le mien : c'est la seule grace que je demande à ceux auxquels je suis indifférent... et à mes amis je dirai, certain qu'ils m'entendront à demi mot : " j'ai assez regardé " l'étoile du soir qui brille sur ma tête : " il est temps de tourner les yeux vers " la place d'où je verrai se lever pour " moi l'étoile du matin."

P. B.